

Assemblée générale du 20/03/2021 Rapport d'activité 2020



<u>Sommaire</u>:

Texte des 3 résolutions présentées au vote des Délégués p 2

Activité 2020 de la Fédération :

- Activité technique	р3
- Activité développement	p 6
- Lots gérés par la Fédération	p 9
- Empoissonnements	p 10
- Pêches électriques	p 10
- Procès-verbaux	p 11
- Formations	p 12
- Résultats ventes de cartes	p 13
- Tarifs cartes et CPMA 2021	p 19
Activité 2020 des AAPPMA	n 21

En raison du contexte sanitaire, et comme prévu par l'ordonnance 2020-321 du 25 mars 2020, l'Assemblée Générale annuelle Ordinaire de la Fédération se teindra exclusivement par consultation écrite.

ARRET DES COMPTES ANNUELS 2020

<u>1re résolution</u>: Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/20 (bilan, compte de résultat et annexes) et du rapport financier du Trésorier.

Approbation du rapport général du Commissaire aux comptes et du rapport spécial sur les conventions réglementées.

<u>2e résolution</u>: Vote de l'affectation du bénéfice (16 291 €) sur les fonds associatifs sans droit de reprise.

Soumis au vote, les comptes administratifs et de gestion ont été arrêtés à l'unanimité par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 30/01/2021, en présence du Commissaire aux Comptes.

Vous trouverez en annexe:

- Les comptes annuels de la Fédération, arrêtés au 31/12/2020 (bilan, compte de résultat et annexes) ;
- Un tableau explicatif de ces documents (rapport financier);
- Les rapports du Commissaire aux comptes qui certifient l'exactitude des comptes.

Annexes:

- Exercice comptable 2020 (bilan, compte de résultat, annexe des comptes)
- Budget prévisionnel 2021

Crédits photos:

MM. Medhi EL BETTAH, Jean-Baptise FAGOT, Andrien LAVIGNE, Fabien MILLET, Serge REGAD

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021

3e résolution : Vote du budget prévisionnel 2021.

Le budget de fonctionnement pour la saison 2021 a été arrêté et approuvé par le Conseil d'Administration de la Fédération lors de sa séance du 30/01/2021. Celui-ci présente un déficit budgétaire de 29 580 €. Ce document est joint en annexe.

Il est également soumis au vote des Présidents et Délégués élus.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA FEDERATION – ANNÉE 2020

ACTIVITÉ « TECHNIQUE »

Projets 2020 hors Accord Cadre Agence de l'Eau

- Suivi piscicole et bathymétrie de la gravière de Desnes : Bathymétrie, pêches d'inventaire, traitement des données & rapport ;
- Suivi du lac de l'Abbaye : suivi thermie oxygène, qualité physico-chimique et piscicole ;
- État initial avant travaux de la Vallière à Courlans : cartographie des habitats aquatiques et suivi piscicole ;
- Atlas de la Biodiversité Communale de la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins : montage du dossier administratif ;
- Avant-projet détaillé de restauration du lac de Bonlieu : administratif, animation, hydrogéologie, suivi piézométrique ;
- Échantillonnage piscicole des gravières de Jeurre & Lavancia : devis de la prestation et montage du dossier ;
- Pêches d'inventaire PDPG;
- Réseau de suivi thermique des milieux aquatiques du Jura Volet 2020 : Comité de pilotage, échanges entre membres du réseau ;
- Suivi piézométrique CCPM N2000 Vogna-Brenet Volet 2019 : Rapport ;
- Suivi piézométrique CCPM N2000 Vogna-Brenet Volet 2020 : Suivi piézométrique ;
- Suivi piscicole Ilay, Val: Animation, description physique du lac, rapport, traitement des données;
- Suivi qualité temps réel : Ain & Vouglans ;
- **Suivi Thermie SMISA Volet 2017** : Rédaction d'un rapport annuel, rédaction de fiches de synthèse stationnelle, regroupement et archivage des données ;
- Suivi thermie SMISA Volet 2018 : Rédaction d'un rapport annuel, rédaction de fiches de synthèse stationnelle, regroupement et archivage des données, traitement statistique des données ;
- Étude d'utilité sociale des étangs du Bief d'Ainson : co-animation avec la FDCJ et le bureau d'études ASCA ;
- Étude du fonctionnement hydraulique des étangs du Bief d'Ainson : Dimensionnement de l'étude ;
- Appel à Projets Biodiversité Agence de l'Eau Bienne 2021 : co-animation avec l'AAPPMA « La Biennoise », l'AAPPMA « La Société de Pêche du Haut-Jura », le PNRHJ et les bureaux d'études SCIMABIO Interface et Sage Environnement.

Projets 2020 Accord Cadre Agence de l'Eau

- Suivi Piscicole: DCE, bassin de l'Orbe, bassin du Suran, projets de restauration FJPPMA;
- Études sur les milieux : Suivi piézométrique des lacs 2020, suivi thermique 2020, valorisation du suivi thermique des milieux aquatiques du Jura 2020 ;
- Pêches Réservoirs Biologiques ;
- Information et sensibilisation des Maîtres d'ouvrage ;
- Hydrologie Lac des Rousses : accompagnement PNRHJ ;
- Information et sensibilisation Restauration & Concertation : Rencontre Acteurs GEMAPI, rencontres Plan de Gestion Piscicole (PGP) AAPPMA;
- **Projet de restauration morphologique du Dudon** : Animation foncière, dimensionnement projet, pilotage ;
- Projet de restauration morphologique de la Champagnole : Animation foncière ;
- **Projet de restauration morphologique du Bief Martin** : Animation foncière, mesures topographiques, rédaction cahier des charges ;
- **Projet de restauration morphologique du ruisseau de Fontaine Chambon** : Animation foncière, pilotage, rédaction cahier des charges ;
- Projet de restauration morphologique mortes des Canons : Animation.

Autres activités techniques

- Pêches de sauvetage : avant travaux, avant assec ;
- Suivi étiage des cours d'eau : bancarisation via En Quête d'Eau, traitement et analyse des données ;
- Suivi frayères à truite Hiver 2020/2021;
- CODERST : analyse des projets ;
- **Suivi chantiers** : restauration morphologique de la Leue, du ruisseau de la Source et de la morte des llottes ;
- Suivi projets (COTECH / COPIL) : Restauration morphologique des mortes d'Hotelans, Restauration de la Raie des Moutelles, Contrat Haute Vallée de l'Ain et de l'Orbe, Qualité Lac des Rousses, STEP Vouglans ;
- Suivi sanitaire : infestation parasitaire Clinostomum complanatum, AG GDS Aquacole ;
- Police de l'eau : Avis administratifs, estimations préjudice, suivi contentieux ;
- **CSRPN**: participation aux réunions;
- Programmes de recherche : participation au projet Nutrikarst (BRGM), PNA Apron.

Publications

- Fagot J.-B. *Marais de Vogna et de Brenet Suivi piézométrique Année 2019*. Lons-le-Saunier : Commune d'Arinthod, 2020 ;
- Fagot J.-B. *Lacs d'Ilay et du Val Suivi piscicole*. Lons-le-Saunier : Fédération du Jura pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, 2020 ;
- Fagot J.-B. Réseau de suivi de la température du Suran et de ses affluents (Jura et Ain) Suivi 2017. Lons-le-Saunier : SMISA, 2020 ;
- Fagot J.-B. *Réseau de suivi de la température du Suran et de ses affluents (Jura et Ain) Suivi 2018.* Lons-le-Saunier : SMISA, 2020 ;
- Fagot J.-B. « Apports et gestion de données télétransmises pour la gestion environnementale et halieutique de milieux aquatiques ». *Cybium* [En ligne]. 2020. Vol. 44, n°3, p. 273. Disponible sur : < https://doi.org/10.26028/cybium/2020-443-013 >

ACTIVITÉ « DÉVELOPPEMENT »

Salons / manifestations diverses



Cette année encore, la Fédération a participé au Carrefour National Pêche & Loisirs de Clermont-Ferrand, du 16 au 19 janvier 2020. Ce salon a accueilli quelques 18 000 visiteurs.

Coût du salon (hors coût du personnel): 4 351,18 €

De plus, comme l'an passé, la Fédération a participé à l'enduro carpe, organisé en automne 2020 sur la rivière le Doubs, en aidant financièrement l'association Jura CARP'FISCHING par un don de 500 €.

Ateliers Pêche & Nature

Malgré le contexte sanitaire, une trentaine d'animations ont été proposées en 2020. Les participants ont pu pratiquer de nombreuses techniques :

- 8 APN de 3 journées au départ de Lons le Saunier ou Dole : pêche des carnassiers du bord ou en floattube, pêche au coup, pêche à la mouche ;
- 3 animations pêche en float-tube : lacs de Chalain, Les Rousses, Coiselet ;
- 1 animation pêche des écrevisses à Thoirette ;
- 3 animations pêche au coup : Vouglans, Dole, Lons le Saunier ;
- 2 animations pour des centres de loisirs : Saint Laurent en Grandvaux, Nozeroy.

Ce sont environ 90 enfants qui ont pu s'initier ou se perfectionner à la pêche.

Le lancement de cet Atelier Pêche & Nature a nécessité, bien entendu, l'achat de matériel, pour un coût de 9 000,16 €. Ces dépenses sont quelque peu compensées par les recettes provenant des inscriptions aux animations (4 865 €).

Autres activités développement

- **SDDLP** : réactualisation du document pour publication ;
- Projets de création de rampes de mise à l'eau : Animation foncière, dimensionnement projet, pilotage ;
- Travaux de réfection de l'étang Seigneur : dimensionnement des travaux, animation foncière, devis ;
- Entretien des parcours de la Fédération : aménagements postes Grand Truge, entretien berges Grand Bernardier, débroussaillage pour mise en eau Chancelier ;
- Projet réfection site d'amarrage Lac des Rousses : dimensionnement des aménagements ;
- Suivi du chantier de restauration de la lône de Thoirette : suivi conformité aménagements financés (pontons pêcheurs, rampe de mise à l'eau, ...) ;
- Projet d'amélioration de l'accessibilité du lac de Viremont : participation aux COTECH ;
- Schéma Régional de Développement du Loisir Pêche : planification réalisation actions ;
- Mise en place d'interface de réservation : interface de réservation des postes de pêche de la carpe sur l'étang Grand Truge, interface de réservation des animations réalisées dans le cadre des APN.

Réglementation de la Pêche

- Réglementation départementale : suivi évolutions règlementaires, préparation ARP 2021 ;
- Comité de Vouglans : participation aux différentes réunions du Comité à la DDT39 ;
- Suivi sanitaire des poissons destinés au repeuplement ;
- Réglementation pêche de la carpe de nuit à Vouglans.

Communication/ Publications

- Communication à destination des pêcheurs : mise à jour de Cartedepeche.fr, Site Internet, Géopêche, Guide de la Pêche dans le Jura, Animation Réseaux Sociaux, accueil téléphonique ;
- Communication à destination du Grand Public : Articles de presse, reportages TV, émission radio.

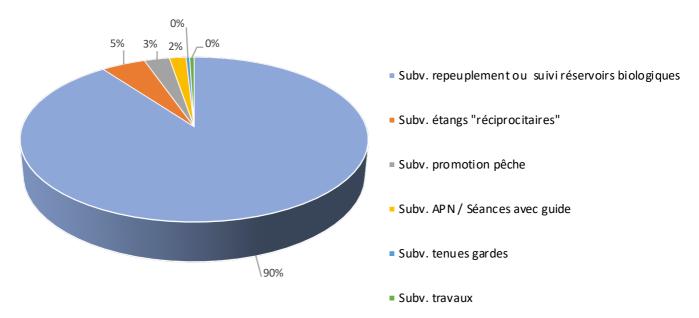
Soutien auprès des AAPPMA

Chaque année, la Fédération apporte un soutien technique et financier aux AAPPMA, notamment pour promouvoir la pêche. Cependant, en raison de la pandémie, nombreuses animations n'ont pas pu être réalisées par les associations.

Pour l'année 2020, la Fédération a versé :

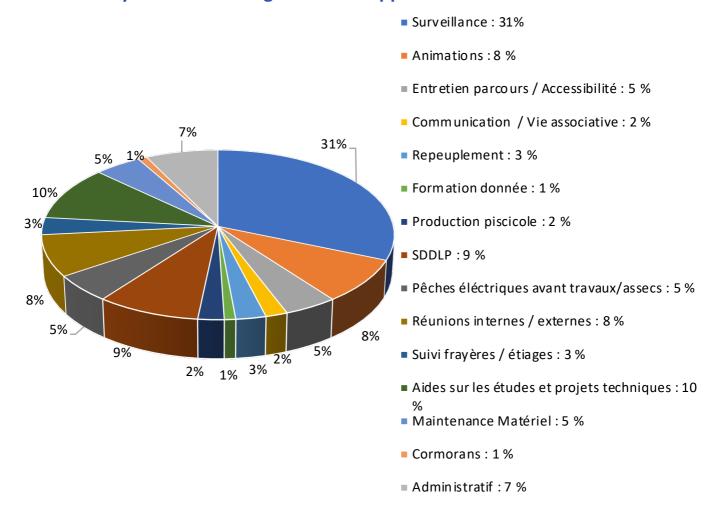
- Une aide financière de 305 € à seulement 3 AAPPMA pour l'organisation d'animations réalisées au cours de l'année :
- Une aide de 600 € pour l'Atelier Pêche Nature de Montbarrey, seul APN qui a fonctionné cette année.

Répartition des subventions versées aux AAPPMA

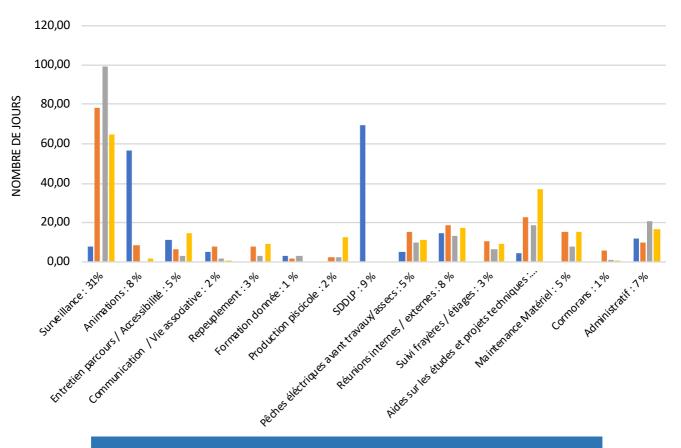


- ➤ Le total des subventions versées en 2020 par la Fédération aux AAPPMA s'élève à 33 633,48 € :
 - 31 823 € en subvention de repeuplement pour les cours d'eau et pour les étangs réciprocitaires ;
 - 915 € au titre de la promotion pêche ;
 - 600 € à 1 APN;
 - 130 € pour les tenues des gardes-pêche particuliers ;
 - 165 € pour travaux.

Activité moyenne des 4 chargés de développement



Activité individuelle des 4 chargés de développement



LOTS GÉRÉS PAR LA FÉDÉRATION

Les étangs :



Étang Grand Truge

En 2020, l'étang Grand Truge, loué à la Fédération de Chasse, a été rouvert à la pêche après une année d'assec.

Seule la pêche de la carpe en no-kill est autorisée. Sont mis à disposition des pêcheurs 3 postes de jour et 6 postes de nuit.

Une réservation préalable pour pêcher sur cet étang est nécessaire, de jour comme de nuit. Les réservations se font via une application disponible sur le site www.peche-jura.com

La pêche de jour est possible avec l'option « réciprocité départementale du Jura » ou avec une carte journalière d'une AAPPMA du Jura + l'option « étang ».

Pour la pêche de nuit, il est nécessaire d'acquitter un droit de pêche pour 24 heures.



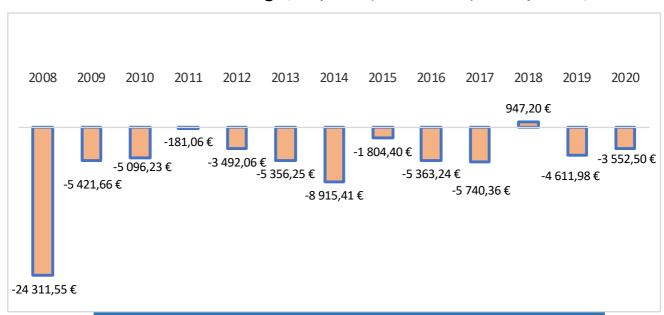
Étang Seigneur

En décembre 2019, la Fédération a fait l'acquisition de l'étang Seigneur, situé sur la commune de Champrougier.

Des travaux de renforcement de la digue seront réalisés début 2021, pour un coût de 11 316 €.

D'autres travaux d'aménagement sont nécessaires avant de proposer cet étang à la pêche (notamment création d'un parking). Cet étang ne sera donc pas ouvert à la pêche avant 2022.

Résultats financiers des étangs (hors frais du personnel et acquisitions foncières)



Les lacs : Chalain, Ilay et Val



Le lac de Chalain

Ont été délivrées en 2020 :

- 186 options « hebdomadaires » (183 en 2019)
- 772 options « journalières » (663 en 2019).

Coût des baux de pêche pour l'année 2020 :

- Lac de Chalain : 13 108 €
- Lac du Val : 5 109 €.

Pour mémoire, le droit de pêche sur le lac d'Ilay a été acquis par la Fédération en 1992, pour la somme de 181 969,24 €.

EMPOISSONNEMENTS RÉALISÉS SUR LE DEPARTEMENT en 2020

Salmonidés :

2 240 kg de truites fario 8 956 kg de truites arc-en-ciel 620 kg de saumons de fontaine

Carnassiers:

72 kg de brochets 190 brochetons 38 kg de perches 13 kg de black-bass

Cyprinidés:

914 kg de gardons 42 kg de tanches 644 kg carpes communes

PÊCHES ÉLECTRIQUES DE SAUVETAGE - 2020 (exclues les pêches d'inventaire)



19 pêches électriques de sauvetage ont été réalisées en 2020, essentiellement des pêches avant travaux. Celles-ci ont permis de récupérer 1 709 truites, et nombreuses autres espèces.

Détail : 15 pêches avant travaux et 4 pêches pour assec.



PROCES-VERBAUX D'INFRACTIONS 2020

Infractions à la police de la pêche

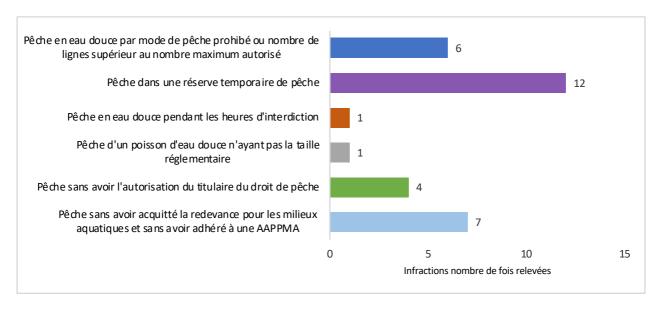
Quelques chiffres:

28 procédures pour des infractions à la police de la pêche ont été rédigées par les gardes-pêche particuliers (AAPPMA et fédéraux), ce qui représente un total de 31 infractions relevées.

Suivi des procédures :

À ce jour, 20 procédures ont donné lieu à une indemnisation amiable reversée aux AAPPMA concernées. Les autres procédures sont en cours de suivi par l'Officier du Ministère Public.

Répartition des infractions :



Atteintes au milieu aquatique



9 procédures pour infraction à la police de l'eau ont été rédigées par les techniciens de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), ce qui représente 10 infractions relevées :

- 5 pour « déversement par personne civile de substance nuisible dans les eaux souterraines, superficielles, ou de la mer » / « déversement direct d'effluent agricole dans les eaux superficielles ou de la mer » ;
- 1 pour « exercice d'une activité nuisible à l'eau ou au milieu aquatique sans respect des prescriptions de l'arrêté d'autorisation et des arrêtés complémentaires »;
- 2 pour « exécution de travaux nuisibles à l'eau ou au milieu aquatique sans détenir le récépissé de déclaration»;
- 1 pour « atteinte non-autorisée par personne morale à la conservation d'habitats naturel - espèce protégée»;
- 1 infraction pour « exécution de travaux nuisibles à l'eau ou au milieu aquatique avant expiration du délai d'opposition indiqué dans le récépissé de déclaration ».

Ces procédures sont suivies par M. Sylvain POLTURAT, vice-président de la Fédération. La Fédération a également fait appel à deux avocats au cours de l'année 2020, pour lesquels elle a versé 11 604,05 € au titre des honoraires.

En 2020, plusieurs procédures ont abouti à un règlement amiable, pour la somme de 38 500 € reversée aux AAPPMA locales ou investie pour la protection du milieu (32 112 € de participation à l'étude menée par le PNRHJ « Restaurer les rôles de diffusion des poches de biodiversité de la Bienne).

FORMATIONS DONNÉES

Formation pour les futurs gardes particuliers

Module 1 – notions juridiques de base, droits et devoirs du garde particulier — Durée de la formation 10 heures.

Ce module a été dispensé dans les locaux de la DDT, le 15 février 2020, par les techniciens de l'OFB.

La formation s'est terminée par un questionnaire établi par l'OFB pour tester les connaissances d'ordre général de chaque candidat.

Module 3, relatif à la police de la pêche en eau douce — Durée 8 heures.

Cette formation a été délivrée par les Chargés de développement de la Fédération, le 1^{er} février 2020 au Siège de la Fédération de Pêche du Jura. Un questionnaire sur la réglementation de la pêche et les droits des gardes particuliers a clos la séance (sujets abordés lors de la formation). Une correction a été donnée sur place.

6 candidats se sont présentés aux modules de formation pour obtenir l'agrément de garde-pêche particulier et ont reçu un avis favorable de la part des formateurs à l'exception d'une personne dont les connaissances de la réglementation pêche étaient trop justes.

Accueil des stagiaires

En raison de la pandémie COVID-19, la Fédération n'a pas accueilli de stagiaire cette année.

Formation BPJEPS

Mise en place d'un partenariat avec la formation « BPJEPS Moniteur Guide de Pêche » du CFPPA de Montmorot.

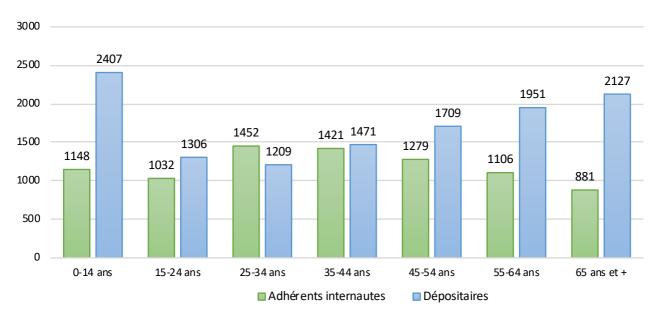
RÉSULTATS DES VENTES DE CARTES EN 2020

	Cotisations 2020				Variation	Montant		Réc. F	D 2020	Cart	es	Cartes	Cartes
	adultes	jeunes	femmes	Effectif		carte Assoc.		adultes	Jeunes / femmes	-12 a	ins	hebdo	Jour.
ARBOIS	184	47	9	240	0,42 %	81,00€		164	22		52	6	54
ARINTHOD	167	45	15	227	3,18 %	78,00€		131	18		67	20	249
BLETTERANS	286	68	18	372	-13,49 %	72,00€		213	32		75	5	163
BOIS D'AMONT	38	7	2	47	-7,84 %	73,00€		23	1		18	10	56
CHAMPAGNOLE	559	105	23	687	-4,45 %	77,00€		435	56	1	13	217	676
CHAUMERGY	77	14	1	92	-14,81 %	74,00€		70	10		11	0	8
CLAIRVAUX	578	230	63	871	-6,04 %	73,00€		332	47	3	93	508	1046
CORNOD	45	12	1	58	-10,77 %	81,00€		37	4		9	21	113
CROTENAY	125	9	9	143	16,26 %	74,00€		115	9		13	3	48
DOLE	1907	354	182	2443	1,83 %	74,00€		812	59	5	30	156	672
FONCINE LE BAS	36	6	3	45	-4,26 %	76,00€		26	4		8	17	126
FONCINE LE HAUT	48	13	3	64	-7,25 %	76,00€		35	4		40	25	64
FRD	183	29	9	221	-15,33 %	73,00€		70	4		35	9	62
LA CHAUMUSSE	69	8	0	77	-1,28 %	76,00€		65	3		33	11	78
LONS (Gaule Lédo	992	225	79	1296	2,86 %	81,00€		880	182	2	73	42	469
LONS (Truite Ain)	404	57	24	485	1,25 %	73,00€		383	36	1	48	90	319
MOIRANS	776	133	59	968	8,64 %	63,00€		409	38	1	51	128	579
MONTBARREY	55	15	7	77	-16,30 %	71,00€		39	4		60	24	27
MOREZ	233	37	11	281	-0,71 %	72,00€		143	18		69	54	193
NOZEROY	61	3	4	68	7,94 %	74,00€		42	6		7	8	7
PAGNEY	67	14	4	85	14,86 %	65,50€		38	3		21	2	11
PLANCHES en MT0	33	5	3	41	-2,38 %	76,00€		24	4		19	6	30
PORT LESNEY	52	15	5	72	-19,10 %	82,00€		41	10		15	16	58
RAHON	55	9	2	66	15,79 %	73,00€		43	5		9	0	7
SAINT-CLAUDE	375	42	18	435	-5,02 %	72,00€		138	14		93	43	302
SAINT-JULIEN	118	37	18	173	-5,46 %	74,00€		78	11		61	9	136
SALINS LES BAINS	144	33	10	187	-3,61 %	83,50€		128	21		49	9	49
SELLIERES	48	7	6	61	27,08 %	71,00€		44	12		8	0	8
SIROD	82	10	5	97	2,11 %	80,00€		71	8		5	15	91
THERVAY	81	9	7	97	18,29 %	67,50€		21	1		21	5	21
THOIRETTE	163	29	18	210	5,53 %	83,00€		94	12		55	52	373
VOITEUR	72	9	5	86	-1,15 %	72,00€		68	10		21	3	36
Chalain							-						
TOTAL	8113	1636	623	10372				5212	668	24	182	1514	6131
Variation	-3,01 %	11,22 %	8,16 %	-0,38 %				-4,30 %	6,03 %	4,6	4 %	-12,33 %	0,23 %

Sur l'ensemble des cartes de pêche vendues pour le département, 37,14 % des cartes ont été prises directement par les pêcheurs depuis chez eux (internautes) et 62,86 % ont été achetées chez les dépositaires.

Le département compte actuellement 87 dépositaires privés.

Répartition des ventes de cartes par point de vente (dépositaire / internaute) et par tranche d'âge

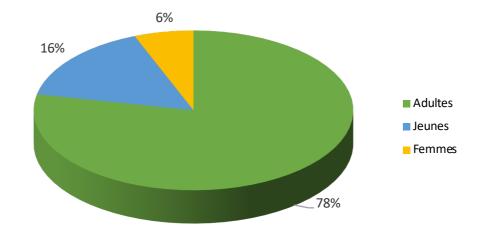


<u>Cartes annuelles</u>: variation des adhérents adultes, jeunes et femmes

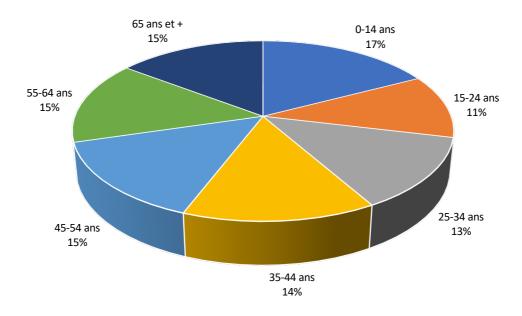
Les effectifs ont baissé de 0,38 % en 2020 ce qui représente 40 adhérents en moins par rapport à 2019. Détail : 8 113 cartes « personnes majeures » ont été vendues (contre 8 365 en 2019 – soit une baisse de 3,01 %), 1 636 cartes jeunes (contre 1 471 en 2019 – soit une augmentation de 11,22 %) et 623 cartes « découverte femme » (contre 576 en 2019 – soit une augmentation de 8,16 %).



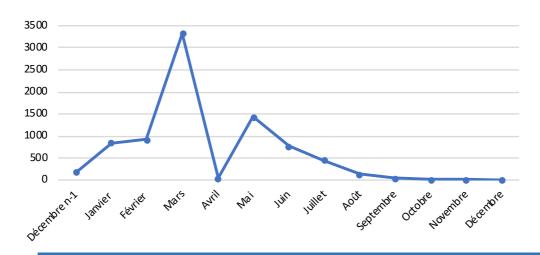
Répartition des cartes annuelles hommes / femmes / jeunes



Répartition des ventes de cartes annuelles par tranche d'âge

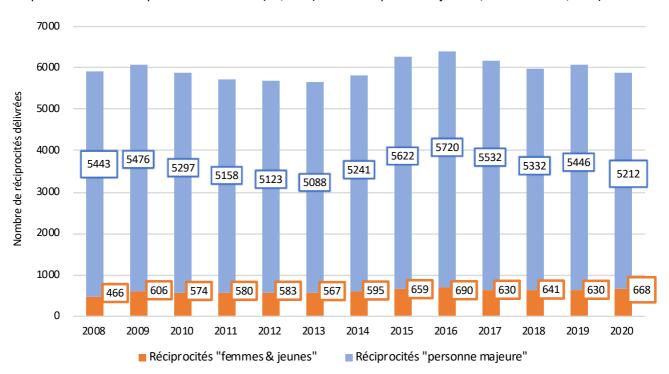


Répartition des ventes des cartes annuelles par mois



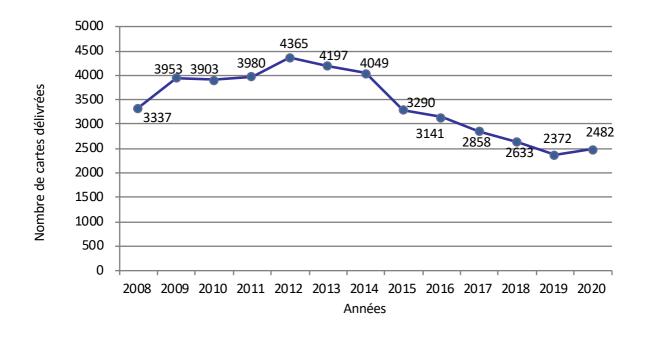
Réciprocités fédérales adultes, jeunes et femmes : variation des ventes

5 880 « réciprocités départementales » ont été délivrées en 2020 soit une baisse 3,23 %. Répartition : 5 212 réciprocités « adultes » (- 4,30 %) et 668 réciprocités « jeunes / femmes » + 6,03 %).



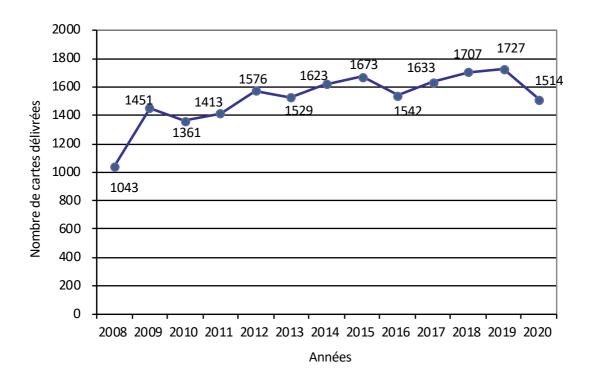
Cartes « - 12 ans » : variation des ventes

Alors que la vente des cartes « découverte – 12 ans » baisse d'année en année depuis 2012, l'année 2020 est marquée par une hausse de 4,64 % des ventes de ce produit pêche ; ce qui représente 110 cartes en plus par rapport à l'année précédente.

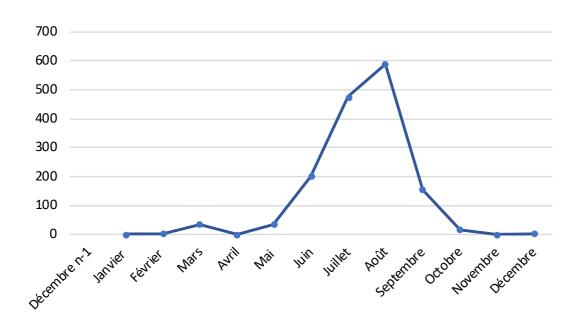


Cartes hebdomadaires : variation des ventes

1 514 cartes hebdomadaires ont été vendues en 2020 par les AAPPMA, ce qui représente une baisse de 12,33 %.

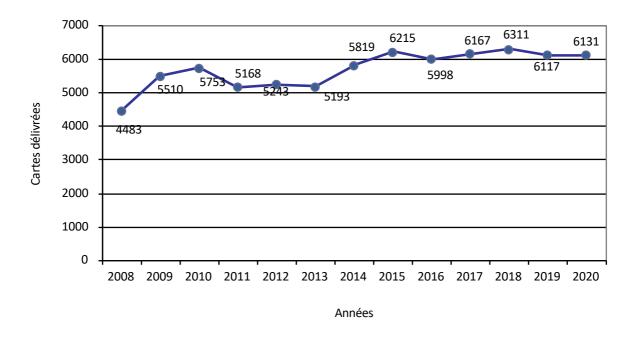


Répartition des ventes des cartes hebdomadaires par mois

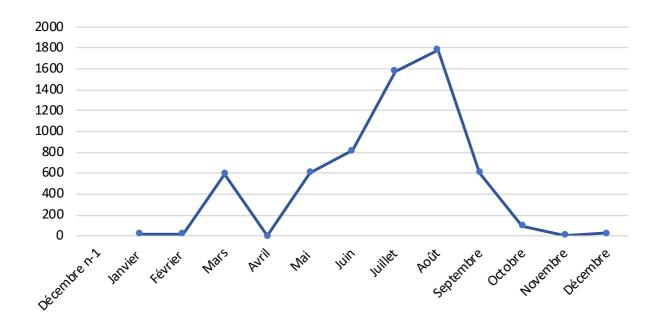


<u>Cartes journalières</u>: variation des ventes

En 2020, 6 131 cartes journalières ont été délivrées, soit une légère augmentation de 0,23 % par rapport à l'année précédente.



Répartition des ventes des cartes journalières par mois



TIMBRES CPMA, COTISATIONS ET RÉCIPROCITÉS FÉDÉRALES 2021

Valeur des cotisations fédérales / AAPPMA pour 2021 (CA du 18/12/20) :

Pas de changement par rapport à l'année dernière.

	Cotisations Fédération 2021	Cotisations AAPPMA 2021	Prix de la carte 2021 avec CPMA
« Personne majeure »	18,80 €	Varie selon les AAPPMA	Varie selon les AAPPMA
« Découverte femme »	10,80€	10€	35€
« Personne mineure »	6,30 €	7€	16€
« Découverte moins de 12 ans »	1€	4,50€	6€
« Hebdomadaire »	10€	10,00 €	33€
« Journalière »	4,10€	4,00€	12€

Prix des cartes avec timbre « Réciprocité départementale » :

Carte annuelle « personne majeure » avec réciprocité départementale = 100 € Carte annuelle « personne mineure » avec réciprocité départementale = 36 € Carte annuelle « découverte femme » avec réciprocité départementale = 55 €

Lacs et Étangs fédéraux :

Pour pêcher en barque sur les lacs de Chalain, Ilay, Val, il est nécessaire de détenir l'une des options suivantes :

- Pêche en barque à l'année : option « réciprocité départementale Jura », vendue avec la carte annuelle de l'AAPPMA.
- Pêche en barque une semaine : option « pêche en barque Lacs hebdomadaire » vendue avec la carte hebdomadaire. Prix de cette option = 7 €.
- Pêche en barque à la journée : option « pêche en barque Lacs journée » vendue avec la carte journalière. Prix de cette option = 1 €.

Pour pêcher au bord des étangs fédéraux :

L'étang Grand Bernardier est accessible avec la réciprocité départementale Jura ou carte journalière d'une AAPPMA du Jura.

L'étang Grand Truge, réservé uniquement à la pêche de la carpe en no-kill, est accessible, du bord :

- Avec la carte annuelle d'une AAPPMA du Jura + l'option « réciprocité départementale Jura ».
- Avec une carte journalière d'une AAPPMA du Jura + l'option « pêche étang Grand Truge » à 5 €.

Valeurs des timbres CPMA 2021 :

Pas de changement par rapport à l'an passé.

TIMBRES CPMA:	Valeur en 2021
« Personne majeure	36,20€
« Découverte femme »	14,20€
« Personne mineure »	2,70 €
« Découverte moins de 12 ans »	0,50€
« Hebdomadaire »	13,00€
« Journalier »	3,90 €

PassPêche:

Nous vous rappelons que la pratique de la pêche est gratuite dans le cadre des animations organisées par les AAPPMA lors de la **journée annuelle de promotion de la pêche** (Journée Nationale, le 1^{er} dimanche de juin).

Les animations organisées en dehors de la Journée nationale doivent donner lieu à la délivrance d'une carte de pêche ou d'un PassPêche (mineur ou majeur) valable le jour de l'animation.

Avec la mise en place des cartes exclusivement par internet, les PassPêche sont délivrés directement sur le site <u>cartedepeche.fr</u> suivant 2 modes de distribution mis en place par la FNPF :

- 1) Format classique : les 2 produits (mineur et majeur) sont disponibles **uniquement sur l'interface Dépositaire des fédérations** comme le produit « Carte journalière » et suivant le mode actuel de distribution des cartes de pêche chez les dépositaires. La Fédération doit saisir la date de l'animation et les informations des participants pour éditer chaque PassPêche.
- 2) Format non nominatif : la Fédération a la possibilité de commander un lot de PassPêche vierges (sans identité de l'adhérent et sans date d'animation) directement depuis un module spécifique. Les documents au format A4 comportant une souche devront être imprimés sur un papier spécifique fourni par la FNPF (Papier sécurisé empêchant la photocopie).

Le PassPêche devra être rempli manuellement par les animateurs ou les participants lors de l'animation. La Fédération ou l'AAPPMA concernée aura la possibilité de remplir à postériori les informations de l'adhérent si elle souhaite constituer son fichier de participants et alimenter le fichier d'adhérents cartedepeche.fr.

Les PassPêche commandés ne sont pas remboursables.

Ce mode de distribution est proposé uniquement pour ces 2 produits spécifiques destinés à l'animation et encadrés par notre réseau.

Les 2 produits sont délivrés au tarif de 1€. Pour le PassPêche Majeur, le montant est ventilé sur la part RMA. Pour le PassPêche Mineur, le montant est ventilé sur la part « Cotisation fédération », lui laissant la liberté de ne pas encaisser ce montant auprès des participants.

ACTIONS DES AAPPMA-2020

AAPPMA « La Cuisance » - ARBOIS



La Cuisance

Vu la conjoncture sanitaire et les mesures prises par le gouvernement, notre AAPPMA n'a eu aucune activité en faveur de la protection des milieux aquatiques et de la promotion de la pêche.

M. François MOUGET, Président





La Valouse



Trichoptère

- Diverses réunions ont eu lieu avec les 3 autres AAPPMA de la petite montagne en vue d'une fusion.
- Rempoissonnement.
- Suivi de plusieurs phénomènes d'atteinte au milieu aquatique (mousse et pollution).

M. Eric GOIFFON, Président

AAPPMA « La Seille Jurassienne » - BLETTERANS



La Seille

- Mise en place d'œufs de truites embryonnés, déposés sur le parcours dans de mini écloseries en particulier sur la réserve de la Seillette à Ruffey/ Seille et le ruisseau du Lavoir à Arlay (12 000 œufs)
- Alevinage de 300 truitelles sur la réserve de Ruffey.
- Suivi des frayères naturelles de truites sur nos parcours (difficile en raison des fortes eaux).
- Déversement de truites surdensitaires à l'ouverture sur la 1ère et 2ème catégorie. Rempoissonnement en 2ème catégorie et gravière « les Cerisiers» en brochetons, brochets et blancs.
- Nettoyage de détritus à divers endroits sensibles de nos parcours tout au long de l'année.
- Nettoyage des écluses sur Ruffey et Cosges pour le maintien d'un niveau d'eau correct sur la Seille en période d'étiage et suivi des niveaux d'eau pour d'éventuelles pêches électriques de sauvetage.
- Participation aux pêches électriques avant travaux au Moulin de Ruffey/Seille.
- Tir des cormorans hiver 2020 / 2021.

M. Christian SARRAND, Président

AAPPMA « Société de pêche de Crotenay» - CROTENAY



L'Ain—Crotenay

Abattage de quelques arbres menaçant de tomber en bord de rivière.

Avant cela, nous les avons solidement câblés après leur souche ou sur un autre point stable. Ceci a eu pour effet de « plaquer » ces arbres contre la berge dans le lit de la rivière à la suite de différents coups d'eau, le but final étant de créer du couvert pour la faune piscicole là où cela manquait.

M. Nicolas GERMAIN, Président

AAPPMA « La Gaule du Bas-Jura» - DOLE



Le Doubs

La Gaule du Bas Jura a dû, comme sans doute bien des associations, se résilier à un médiocre investissement dans son action en faveur de la protection des milieux aquatiques et de la promotion pêche.

Néanmoins, durant les périodes possibles de cette année 2020, nous avons répondu favorable et participé activement à diverses réunions pour la protection et réfection des milieux aquatiques dont les résultats devraient être positifs en 2021 et 2022.

À savoir :

- Avec Dole-Environnement pour une étude sur la réfection de l'Espace Naturel Sensible du Mératon (commune de Petit-Noir) ;
- Avec Natura 2000 pour la réfection des mortes en rive gauche du Doubs sur la ville de Dole (parc ISIS). Notre réfection devra s'étendre à l'aménagement dit de la Rive Gauche avec les élus.

Pour ces deux dossiers, intervention bienvenue des techniciens de la Fédération (visite de site, pêche d'inventaire...)

Mise en place de réserves temporaires complémentaires afin d'assurer la reproduction du sandre.

Concernant la promotion pêche, notre investissement est hélas resté dérisoire. Tout au plus nous avons apporté notre aide physique aux stages organisés par Fabien Millet et échangé avec diverses associations pour les jeunes du bassin dolois afin de poser des jalons pour 2021 ; nous avons également prêté du matériel de pêche mais sans aide de formation de notre part.

M. Michel BONNIN, Président

AAPPMA « F.R.D.» - FRAISANS - RANCHOT - DAMPIERRE



Le Doubs

En octobre 2010, le conseil municipal de la commune de Dampierre proposait de curer le ruisseau de la source, nous avons proposé un projet alternatif. Le premier aménagement était réalisé et clôturé avec un chantier jeune en été 2011 avec la création de plantation pour stabiliser les berges du ruisseau et un remodelage du site pour favoriser la reproduction du brochet.

Ce projet a amorcé des réalisations plus importantes : la réhabilitation du ruisseau de Mignot à Fraisans, de la morte des Ilottes à Dampierre et la reprise du secteur de la source, la variété des écoulements dans le Doubs. Ces projets se sont terminés en 2019 et 2020. Pour 2021, nous mettons parallèlement en place des réserves temporaires sur des zones sensibles du 1^{er} janvier au 15 juin.

Ainsi le cycle de tranquillité des poissons permettra sa reproduction dans des conditions optimales.

Une mise à l'eau à Dampierre pour l'accès des secours et la pratique de la pêche a été réalisée en 2012 ainsi qu'un aménagement pour personne à mobilité réduite. Les mises à l'eau de Salans et de Ranchot sont engagées depuis cette époque, malgré les tergiversations politico-administratives qui font de ces projets des arlésiennes.

Nos efforts depuis plus de 10 ans se portent sur la préservation et l'amélioration de la qualité des milieux aquatiques et terrestres, l'interdiction de la pêche professionnelle, le maintien des débits réservés. Le constat est sévère : une énergie et un temps de dingue sont dépensés pour des résultats proches du néant.

Nous ne mettrons pas la faute sur la pandémie, sur la présence constante des cormorans ou sur une infestation parasitaire car ces dernières sont le résultat de la maltraitance envers notre planète et de l'érosion constante de la biodiversité.

M. Laurent GUYON, Président

AAPPMA « Les Pêcheurs de la Lemme » - LA CHAUMUSSE

Printemps 2019

Renaturation des berges de la Lemme en amont de la chute du moulin du milieu.

Après l'arasement de 60 cm de l'ancien seuil du moulin du Milieu, l'entreprise Jura Environnement de la Pesse a déposé des épis créant de petits méandres qui accélèrent le courant limitant l'élévation de la température de cette lame d'eau en période d'étiage.

Suite à une crue hivernale, il s'est avéré que ces épis accéléraient l'érosion des berges. Le PNR du Haut-Jura a envisagé de modifier cet aménagement et de végétaliser les berges.

Hélas, la Covid-19 est passée par là ... Ces travaux sont donc remis à ce printemps...



Eté 2020 Animations découverte de la Pêche

Les trois sorties « Pêche aux écrevisses » destinées aux touristes prévues cet été n'ont pas pu être réalisées ; les contraintes sanitaires liées à l'accueil du public étant trop lourdes à respecter.

M. Patrick VIREY, Président

AAPPMA « La Gaule du Val d'Amour » - MONTBARREY

L'association est intervenue dans le cadre de son APN auprès du camping de la Plage Blanche durant les mois de juillet et août et a touché plusieurs centaines de personnes (utilisation des pass'pêche).

M. Stéphane ECUER, Président

AAPPMA « La Truite du Val d'Amour » - PORT LESNEY



La Loue

Notre AAPPMA « La Truite du Val d'Amour » a organisé une animation pêche le vendredi 7 Août de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Cette animation s'est déroulée sur la Loue à Port Lesney à proximité du camping les Radeliers.

Nous avons proposé 2 techniques de pêche : découverte de la pêche à la mouche et découverte de la pêche aux leurres.

Elle a attiré une dizaine de personnes dont 4 jeunes de 6 à 12 ans.

Une attention particulière sur la sécurité et le respect de l'environnement a été abordée.

L'animation a été relayée sur les réseaux sociaux et la page Facebook de notre AAPPMA.

Yves FAILLENET, Président

AAPPMA « La Gaule Suranaise » - SAINT JULIEN SUR SURAN



Le Suran

En 2020, l'association de pêche a assisté à la réalisation par le SR3A d'importants travaux sur le Suran et le ruisseau de Bellecombe en aval du pont de Loisia sur environ 1 km.

L'association a été informée de la tenue des travaux, leur élaboration est entièrement le fait du syndicat qui avait apparemment négocié l'achat de berge.

Il a profité d'un contexte particulièrement favorable de la part des riverains qui se sont beaucoup investis.

Une autre étude du syndicat semble se dessiner entre les ponts de Guynant et la Rivière afin de recréer certains méandres détruits dans le début des années 60.

M. Louis PARSUS, Président

AAPPMA « La Gaule Régionale Salinoise » - SALIN LES BAINS



La Furieuse

Comme chacun le sait, l'année 2020 a été marquée par la pandémie « Coronavirus ».

Malgré des activités réduites, l'AAPPMA GRS a dû faire face à quelques obligations de gestion, à savoir :

- Alevinage de la Furieuse et de l'étang des Chèvres ;
- Entretien divers de l'étang (colmatage de fuites soit manuel par des bénévoles ou soit mécanique par l'entreprise);
- Balisage de l'étang dans les normes après confinement (emplacement marqué tous les 5 m);
- Surveillance des pollutions :
 - 26 juin 2020 : ruisseau de la Vache pollué par l'incendie d'une ferme à MARNOZ ;
 - 20 juillet 2020 : accident d'un camion de fuel place Aubarède à SALINS ;
 - 22 septembre 2020 : pollution de la Furieuse (travaux de l'EPHAD à BRACON) ;
 - 23 octobre 2020 : pollution du ruisseau par JURA BETAIL.
- Début juillet, enquête publique à LEMUY au sujet d'un projet préoccupant (micro-centrale d'enrobé à chaud).

P/o Pierre DANGON, Président Daniel GUYOT, Secrétaire

Désignation de l'entreprise : <u>Fédération Pêche Ju</u>ra 1 2 Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * Adresse de l'entreprise 395 rue Bercaille 39000 LONS LE SAUNIER 1 2 Durée de l'exercice précédent * 9 Numéro SIRET * 0 2 6 6 2 3 Néant " Exercice N clos le, N-1 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 0 | 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 9 Brut Amortissements, provisions AA Capital souscrit non appelé AC Frais d'établissement * AB CX CQ Frais de développement * AF Concessions, brevets et droits similaires AG 34 350 27 587 6 763 42 AH AI Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles AJ AK Avances et acomptes sur immobilisa-tions incorporelles ΑI AM AN AO Terrains 426 013 402 584 405 034 23 429 AP Constructions 717 350 395 740 321 609 341 903 Installations techniques, matériel et outillage industriels AR 83 700 75 105 8 595 9 990 AS ΑT AU Autres immobilisations corporelles 376 371 288 593 87 778 85 590 Immobilisations en cours AV AW AY Avances et acomptes AX 1 786 Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS CT CU CV Autres participations 15 15 15 BB BC Créances rattachées à des participations BD BE Autres titres immobilisés BF BG Prêts BH BI Autres immobilisations financières * 50 50 50 TOTAL (II) BJ BK 1 637 849 810 454 827 395 844 410 BL BM Matières premières, approvisionnements En cours de production de biens BN BO BP BQ En cours de production de services BR BS Produits intermédiaires et finis BT BU Marchandises Avances et acomptes versés sur commandes BV BW 839 839 839 BX Clients et comptes rattachés (3)* BY 1 158 1 158 4 219 BZ Autres créances (3) CA 312 134 312 134 267 315 CB CC Capital souscrit et appelé, non versé Valeurs mobilières de placement CD DIVERS (dont actions propres CE CF CG Disponibilités 1 273 189 1 273 189 1 191 136 Charges constatées d'avance (3)* CH CI 15 229 691 691 TOTAL (III) CJ 1 595 010 CK 1 595 010 1 478 737 CW Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) Primes de remboursement des obligations (V) CM Écarts de conversion actif * CN TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CC 1A 3 232 859 810 454 2 323 146 2 422 405 (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes Renvois: (1) Dont droit au bail (3) Part à plus d'un an CR CP Immobilisations Créances : Stocks:

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

BILAN - PASSIF avant répartition

Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	6 604
Primes d'émission, de fusion, d'apport, Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK) DC Réserve légale (3) DD	867)
Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK) DC Réserve légale (3) DD	
Réserve légale (3)	
Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ) DE DF DF	
Réserves réglementées (3)* Cont réserve spéciale des provisions B1 DF Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ DG	
Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ) DG	
Report à nouveau DH	
The state of the s	1 536
Subventions d'investissement DJ 77 311 6	4 576
Provisions réglementées * DK	
TOTAL (I) DL 2 005 339 1 9°	6 313
Produit des émissions de titres participatifs DM	
Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées DM Avances conditionnées TOTAL (III) DO	
TOTAL (III) DO	
Provisions pour risques DP	
Provisions pour risques Provisions pour charges DP DQ TOTAL (III) DR	
TOTAL (III) DR	
Emprunts obligataires convertibles DS	
Autres emprunts obligataires DT	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5) DU 141 124 15	0 148
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs El) DV Avances et acomptes reçus sur commandes en cours DETTE DE l'Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs El) DV Avances et acomptes reçus sur commandes en cours DETTE DE l'Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs El) DV Avances et acomptes reçus sur commandes en cours DETTE DE l'Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs El) DV	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés DX 48 417	7 003
Dettes fiscales et sociales DY 140 870	1 395
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés DZ	8 754
Autres dettes EA 79 443 8	2 381
Compte régul. Produits constatés d'avance (4) EB 7 212	7 152
	6 833
Ecarts de conversion passif * (V) ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V) EE 2 422 405 2 32	3 146
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital 1B	
Réserve spéciale de réévaluation (1959)	
(2) Dont Écart de réévaluation libre	
20 Dont Réserve de réévaluation (1976) Ecart de réevaluation (1976) IE	
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP EH	

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice nº 2032.

- (2	1
- (J	•)
	_	_

Désignat	ion de l'ent	reprise : <u>Fédératio</u> n	n P	êche Jura							Néant :
							Exercice N				1 (L. 10.10) (T. L.
				France		livr	Exportations et raisons intracommunautaires		Total		Exercice (N-1)
	Ventes de	e marchandises *	FA	855	F	В		FC	8.5	55	42
	Productic	on vendue biens *	FD		F	E		FF	Ĭ		
NOI	Froductio	services *	FG	27 865	F	Н		FI	27 86	55	13 26
D'EXPLOITATION	Chiffres	l'affaires nets *	FJ	28 719	F	K		FL	28 71	L 9	13 68
EXPLC	Production	on stockée *						FM			
	Production	on immobilisée *						FN			
PRODUITS	Subvention	ons d'exploitation						FO	305 54	17	232 24
PRC	Reprises	sur amortissements et pro	ovisio	ons, transferts de charges	* ((9)		FP	4 06	50	10 16
	Autres pi	roduits (1) (11)						FQ	412 40)2	383 90
				Total des pr	roc	dui	ts d'exploitation (2) (I)	FR	750 72	28	639 99
	Achats de	e marchandises (y compri	s dro	oits de douane)*				FS			
	Variation	de stock (marchandises)	•					FT			
	Achats de	e matières premières et au	ıtres	approvisionnements (y c	cor	npi	ris droits de douane)*	FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV			
NOI	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	209 30	8	220 27
OITAT	Impôts, t	axes et versements assimi	ilés *	7				FX	10 18	31	13 33
EXPLO	Salaires et traitements *						FY	312 11	12	260 36	
S D'I	Charges sociales (10)							FZ	114 91	10	96 99
CHARGES D'EXPLOITATION	Z Sur immobilisations \[\begin{cases} \ -\dotations aux amortissements \(^*\) \\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \						; *	GA	61 55	51	69 33
C	DOTATIONS	3000 500 500 500 500 500 500 500 500 500	- dotations aux provisions				GB				
	DOT	Sur actif circulant : dot	lotations aux provisions *								
	D,	Pour risques et charges	s : de	otations aux provisions				GD		_	
	Autres ch	arges (12)						GE	40 91	13	50 02
				Total des cl	hai	rge	s d'exploitation (4) (II)	GF	748 97	75	710 32
	SULTAT D	'EXPLOITATION (I – II)						GG	1 75	53	(70 328
opérations en commum	Charles Selection and	attribué ou perte transfér	30.16				(III)	GH		4	
ob		portée ou bénéfice transf					(IV)	GI		4	
		financiers de participation	1000000					GJ		4	
CIERS		des autres valeurs mobilie		1	ob	oilis	sé (5)	GK		_	
PRODUITS FINANCIERS		térêts et produits assimilé						GL	5 29	8	8 35
ITS F	- 5	sur provisions et transfert	s de	charges				GM		+	
ndox	4	es positives de change		-2.20				GN		+	
P	Produits	nets sur cessions de valeu	ırs n					GO en	+	+	
				60 VS 80	ıl d	les	produits financiers (V)	GP	5 29	8	8 35
CIERE		s financières aux amortiss	eme	nts et provisions *				GQ		+	
CHARGES FINANCIERES	100000000000000000000000000000000000000	et charges assimilées (6)						GR	2 07	76	14
ES FI	Différences négatives de change						GS				
HARG	Charges	nettes sur cessions de val	eurs	-	_			GT		+	
		NAMOUR #1		Total	de	es c	charges financières (VI)	GU	2 07	\neg	14
		NANCIER (V – VI)						GV	3 22		8 20
3 - RE	SULTAT C	OURANT AVANT IMPÔT	S (I -	- II + III – IV + V – VI)				GW	4 97	75	(62 127

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite) DGFip N° 2053 2009

Dés	signat	ion de l'entreprise <u>Fédération Pêche Jura</u>			Néant
				Exercice N	Exercice N – 1
	STI	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	588	379
PRODUITS	ONNE	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	НВ	13 858	19 090
PROL	CEPTI	Reprises sur provisions et transferts de charges	НС		
	EX	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	14 446	19 469
	LES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 113	2 209
RGES	NNEI	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	18	
CHARGES	EPTIC	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	EXC	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	НН	3 131	2 209
4	– RÉ	SULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)	НІ	11 315	17 260
Pa	ırticip	ation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Im	npôts	sur les bénéfices * (X)	HK		
		TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	770 472	667 817
		TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	НМ	754 182	712 684
5 -	– BÉ	NÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)	HN	16 291	(44 867)
	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	НО		
	(2) I	Dont { produits de locations immobilières	HY		
	(2) 1	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
	(3) 1	Oont { — Crédit-bail mobilier *	HP		
	(3) 1	— Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	НХ		
	(9)	Dont transferts de charges	A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
SIC	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	А3		
RENVOIS	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
~	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	Ш		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et joindre en annexe) :	le	Exerc Charges exceptionnelles	ice N Produits exceptionnels
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exerc Charges antérieures	ice N Produits antérieurs

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

395 Rue Bercaille 39000 LONS LE SAUNIER

ANNEXE des COMPTES

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

La Fédération a pour objet :

- Le développement durable de la pêche amateur, la mise en œuvre d'actions de promotion du loisir-pêche par toutes mesures adaptées, en cohérence avec les orientations nationales ;
- La protection des milieux aquatiques, la mise en valeur et la surveillance du domaine piscicole départemental.

Elle assure la collecte de la redevance pour protection du milieu aquatique et de la cotisation pêche et milieux aquatiques, par l'intermédiaire du dispositif d'adhésion par internet mis à disposition des AAPPMA et géré par la Fédération nationale.

Elle définit et coordonne les actions des associations adhérentes concourant à cet objet.

La Fédération peut être chargée de toute mission d'intérêt général en rapport avec son objet social.

Son périmètre d'activité s'étend sur l'ensemble du département.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a pas d'événement postérieur à ce jour ayant une incidence sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-03 et ses réglements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement ANC 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels dans le respect du principe de prudence de l'indépendance des exercices et ne présumant la continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Le nouveau règlement ANC 2018-06 implique un traitement particulier des subventions en fonds dédiés, celui-ci n'est pas applicable à notre structure du fait que l'ensemble de nos subventions ayant un objet précis sont versées à postériori sur la base des frais réels.

Les cotisations fédérales sont enregistrées mensuellement, à réception du virement de la FNPF.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute	Augmentations		
	début	Réévaluations	Acquisitions	
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	47 121 €		9 581€	
Terrains	443 084 €			
Constructions sur sol propre	449 560 €			
Constructions sur sol d'autrui	181 969 €			
Installat° géné., agencements, aménagements des constructions	85 820 €			
Installations techniques, matériel et outillage industriel	169 962 €		31 254 €	
Installations générales, agencements et aménagements divers	8 176 €			
Matériel de transport	158 480 €			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	103 980 €		5 504 €	
Avances et acomptes	1 786 €			
TOTAL	. 1602817€	0€	36 758€	
Autres participations	15€			
Prêts, autres immobilisations financières	50€			
TOTAL	. 65€			
TOTAL GENERAL	1 650 003 €	0€	46 339 €	

	Diminutions		Valeur brute	Réévaluation
	Poste à Poste	Cessions / Mise	en fin	Valeur
		au rebut	d'exercice	d'origine fin
				d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		22 353 €	34 349€	34 349 €
Terrains et agencements		17 070 €	426 014€	426 014 €
Constructions sur sol propre			449 560 €	449 560 €
Constructions sur sol d'autrui			181 969€	181 969 €
Installat° géné., agencem ^{ts,} aménagem ^{ts} construct°.			85 820€	85 820€
Installat° techniques, matériel et outillage		11 973 €	189 243€	189 243 €
Installat° générales, agencem¹s et aménagem¹s divers			8 176€	8 176€
Matériel de transport		2 737 €	155 743€	155 743 €
Matériel de bureau et informatique, mobilier		2 573 €	106 911€	106 911 €
Avances et acomptes	1 786€		0€	
TOTAL	1 786€	34 353 €	1603436€	1 603 436 €
Autres participations			15€	15€
Prêts, autres immobilisations financières			50€	50€
TOTAL	1 786€		65€	65€
TOTAL GENERAL	1 786€	56 706 €	1637850€	1 637 850€

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des amortissements

	Montant début	Dotations de	Diminutions	Montant fin
Situtation et mouvements de l'exercice	d'exercice	l'exercice	Reprises	d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	47 079 €	2861€	22 353€	27 587 €
Agencements et aménagements de terrains	38 049 €	2 450 €	17 070€	23 429 €
Constructions sur sol propre	305 565 €	17 806 €		323 371€
Installations géné., agencem ^{ts} , aménagem ^{ts} constr.	69 881€	2 488 €		72 369 €
Installat° techniques, matériel et outillage industriel	130 963 €	14 275 €	11973€	133 265 €
Installat° générales, agencem¹s et aménagem¹s divers	7 652 €	294€		7 946 €
Matériel de transport	127 415 €	11 312 €	2 737€	135 990€
Matériel de bureau et informatique, mobilier	78 988 €	10 064 €	2 555€	86 497 €
TOTAL	758 513 €	58 689 €	34 335€	782 867 €
TOTAL GENERAL	805 592 €	61 550 €	56 688€	810 454 €

Ventilation des dotations de	Amortissem ^{ts}	Amortissem ^{ts} D	Amortissem ^{ts}	Amortissem ^t	s dérogatoires
l'exercice	Linaires	égressifs	except.	Dotations	Reprises
Autres immobilisations					
incorporelles TOTAL	2 861 €				
Terrains	2 450 €				
Constructions sur sol propre	17 806 €				
Install° géné.agenc ^{ts} aménag ^{ts} constr.	2 488 €				
Install° tech, matériel outil.Indust.	14 275 €				
Install° géné.agencts aménagts divers	294€				
Matériel de transport	11 312 €				
Mat.de bureau informatique, mobilie	10 064 €				
TOTAL	58 689 €				
TOTAL GENERAL	61 550 €				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	50€	50€	
Divers Etat et autres collectivités publiques	187 562€	187 562€	
Débiteurs divers	126 568 €	126 568€	
Charges constatées d'avance	7 691€	7691€	
TOTAL	321 871 €	321871€	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes Ets crédit à 1 an maxi à l'origine	142€			
Emprunts et dettes Ets crédit à +1 an maxi à l'origine	140 982 €	9 149 €	47 789€	84 044 €
Fournisseurs et comptes rattachés	48 417 €			
Personnel et comptes rattachés	66 739 €			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	67 896 €			
Autres dettes	85 678 €			
Produits constatés d'avance	7 272 €			
TOTAL	417 126€	9 149 €	47 789€	
Emprunts en cours d'exercice	0€			

<u>Autres immobilisations incorporelles</u>

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'aquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amorissement
Logiciel	28 389 €	100
Création et mise à jour site Internet	5 960 €	33,33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 40 ans
Installations générales, agencements	Linéaire	5 à 20 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immmobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur l'ensemble des titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur l'ensemble des titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

À noter : nantissement du compte TONIC OBNL sur l'emprunt, à hauteur du capital restant dû, soit 141000 €.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	311 912 €
Disponibilités (intérêts courus à recevoir)	20 014 €
TOTAL	331 926 €

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	142€
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 364 €
Dettes fiscales et sociales	90 992 €
Autres dettes	0€
TOTAL	131 498 €

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges et produits constatés d'avances

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		7 691 €
	TOTAL	7 691 €
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		7 212 €
	TOTAL	7 212 €

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	140 982 €
TOTA	. 140 982 €

Engagement en matère de pension et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Indemnités de départ à la retraite		38 181 €	

Les indemnités de départ à la retraite sont calculées en conformité avec la Convention Collective.

"Article 7.2.3. de la Convention collective des structures associatives de pêche de loisir et de protection du milieu aquatique :

"Le salaire à prendre en considération est égal à 1/12ème de la rémunération brute des 12 derniers mois précédant le départ ou, selon la formule la plus avantageuse pour le salarié, à 1/3 des 3 derniers mois...."

Article 7.2.4. "... L'indemnité de départ à la retraite est fixée comme suit :

- -0,5 mois de salaire pour les salariés ayant entre 5 à 10 ans d'ancienneté
- 1,5 mois de salaire pour les salariés ayant entre 10 à 20 ans d'ancienneté
- 2,5 mois de salaire pour les salariés ayant entre 20 à 25 ans d'ancienneté
- -3,5 mois de salaire pour les salariés ayant entre 25 à 30 ans d'ancienneté
- 4 mois de salaire pour les salariés ayant plus de 30 ans d'ancienneté"

Le calcul énoncé ci-dessus ne prend pas en compte les notions d'actualisation/turn over.

Droit individuel à la formation

Le volume d'heures de formation cumulé des droits acquis au titre du CPF par notre personnel à la date d'arrêté des comptes au 31/12/2020 s'élève à 1 531heures (soit 637 heures provenant du solde du DIF et 894 heures cumulées en 2020 au titre du CPF). Ce volume de formation n'ayant pas donné lieu à demande de formation au 31/12/2020 s'élève à 1 531 heures

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels

Nature		Montant	Intitulé du Compte
Produits exceptionnels :			·
Cartes 2020 vendues en décembre 2019		44,00€	771800
Rbt / frais vente SCP BARTHEN		153,00€	771800
Diff. Cotisation 2019 FAFSEA		39,86€	771800
FNPF - solde subv. hydroélectrique		0,02€	771800
Essai PayPal		0,16€	771800
Essai PayPal		0,07€	771800
Rbt / frais d'acquisition rives Brenne		341,35€	771800
Diff. Paiement RMA 2019		9,20€	
	TOTAL	587,66€	
Charges exceptionnelles:			
Don Jura Carp'Fisching		500,00€	671300
Rbt cartes de pêche salariés		600,00€	671800
Pisciculture Fevre - BBG et PER pour Coiselet		339,91€	671800
Participation frais M. FAILLENET salon de Strasbourg		400,00€	671800
Essai carte bancaire		0,10€	671800
Différence subv. FNPF réseau suivi thermique départemental		0,12€	671800
Rbt réciprocités fédérales AAPPMA		312,50€	671800
Pass'pêche		70,00€	671800
Factures pêches avant travaux impayées		890,00€	671800
	TOTAL	3 112,63 €	

Tableau de variation des capitaux propres

En Euros	Exercice "n"
1. Fonds propres, sans droit de reprise, à la clôture de l'exercice n-1 avant affectations	1 976 313,00 €
→ Dont affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	-44 867,00 €
2. Fonds propres à l'ouverture de l'exercie "n"	1 976 313,00€
Variations en cours d'exercice :	
3. Variation du capital	
4. Variations des primes, réserves, report à nouveau	
5. Variations des "provisions" relevant des capitaux propres	
6. Contreparties de réévaluations	
7. Variations des provisions réglementées et subventions d'investissement	12 735,00€
8. Autres variations : Excédent ou déficit de l'exercice "n"	16 291,00€
Capitaux propres au bilan des clôtures de l'exercice "n" avant l'AGO (= 2+3+4+5+6+7+8)	2 005 339,00 €

Effectifs "salariés" au 31/12/19 : 8 salariés à temps plein Effectifs "salariés" au 31/12/20 : 9 salariés à temps plein

BUDGET PREVISIONNEL 2021

CHARGES	Budget 2020	Réalisation au 31/12/20	Budget 2021	Quelques explications : en bleu explications relatives à la réalisation / en rouge explications relatives au budget
60- ACHATS	42 290,00	40 089,26	37 710,00	
Prestations de service	13 300,00		6 470,00	Prestation FD de Chasse synthèse zones humides étang Seigneur / Inventaire gravières Jeurre et Lavancia: retalutage mise à l'eau (5 000 €) et équarissage (470 €) + équarissage étude "Lacs Bellefontaine et les Mortes" (1 000 €)
Achat fournitures gaz/électricité/eau	3 300,00	2 945,81	3 300,00	
Carburant véhicule CA	1 500,00	450,34	1 300,00	
Carburant service technique	11 500,00		10 500,00	
Carburant groupes pêches électriques, bateau, etc.	800,00 500,00	343,70 103,64	600,00	Waders pour Adrien (390€) + cuissardes Stéphane (170€) + divers
Matériel pour pêches électriques (inclus mat. pour moteurs)			•	Death 1416 17 6 de metériel COVID 10 /merenne désinfertent
Matériel et outillage Fédération	540,00	2 035,55	2 000,00	lingettes, essuie-main)
Matériel et outillage service technique	1 600,00	730,19	1 200,00	
Matériel et outillage pour les études	1 500,00	2 786,83	1 200,00	
Matériel et outillage bâteau	400,00	545,40	500,00	
Matériel et outillage salons, expositions, etc.	300,00	6,40	100,00	2 comptairs (700 f.), 2 aguariums (140 f.), 2 malattas pádaga giguas I
Matériel et outillage animations		7 284,32	3 040,00	2 comptoirs (700 €)+2 aquariums (140 €)+3 malettes pédagogiques+ loupes (1200 €)+consommables (1000) (mat. subventionné à 50 %)
Matériel et outillage étangs	0,00	593,28	200,00	Pièges ragondins, panneaux
Fournitures de bureau Fédération	1 200,00	952,34	1 000,00	
Fournitures de bureau Service technique	350,00	254,36	350,00	
Fournitures habillement Service technique	2 500,00		2 500,00	
Fourniture oxygène	600,00	89,23	500,00	
Fournitures informatique Fédération	500,00	99,00	150,00	
Fournitures informatique Service technique Autres fournitures Fédération	1 000,00 150,00	960,56	900,00 100,00	
Autres fournitures Service technique	150,00		100,00	
Achat pancartes	600,00	483,00	1 000,00	
61- SERVICES EXTERIEURS	52 000,00	54 751,31	50 810,00	
Locations immobilières (salle AG)	130,00	99,00	130,00	
Location droit pêche lac de Chalain	13 500,00		13 250,00	
Location droit pêche lac du Val	5 100,00		5 100,00	
Locations étangs	3 000,00	•		Gd Truge (2420 €) + Chancelier (800 €) + Renebez (280 €) Location véhicule pour animations, laser, sondes CNRS, conventions
Locations mat. et outillage (convention Air Liquide et autres)	200,00	3 190,72	400,00	Air Liquide
Locations matériel de bureau (machine à affranchir)	350,00	310,81	350,00	
Licences annuelles logiciels Fédération	950,00	991,44		Opentime: (86,40 x 3 + 76,80 x 9) + compta (150)
Licences annuelles logiciels Service technique	200,00			Incluse licence AutoCAD (220 €/an)
Entretien et réparation siège social	2 000,00	· ·		Entretien des extérieurs, réparation ouvertures portes garages
Entretien et réparation étangs	1 500,00 1 450,00	252,00	500,00	Elagage
Entretien et réparation véhicule CA Fédération	1 450,00	439,64	ŕ	dont réparation 4v4 (3.587.14 f.) / 2 véhicules neufs ne nécessitant nas
Entretien et réparation véhicules Service tech.	4 400,00	7 687,16	2 000,00	de révision
Achat pneus	600,00	513,79	600,00	
Entretien et réparation bateau	500,00		500,00	
Entretien, réparat. moteurs pêches électriques	500,00	· ·		Dont réparation moteur Aigrette (434,36 €)
Entretien et réparation autres matériels	550,00	770,17		Vérification extincteurs et recharge capsules gilets de sauvetage
Entretien et réparation matériel du bureau Contrat maintenance photocopieuse	500,00 1 300,00	· ·	1 400,00	Maintenance standard téléphonique Contrat à rediscuter
Contrat maintenance chaudière	200,00		200,00	
Contrat maintenance climatisation et réparation	470,00			À prévoir réparation climatisation bureau "accueil"
Contrat nettoyage locaux Fédération	3 300,00		3 300,00	
Assurances véhicules	5 500,00	5 531,80	5 500,00	
Assurances Responsabilité Civile	2 700,00	,	3 000,00	
Assurances bateaux	300,00	- /-	300,00	
Assurances bureau et matériel	800,00	· ·		Dont remorque (1)
Etudes et recherches	0,00	53,50	650,00	Analyses sédiments / Analyses ADN Morte d'Hotelans (550 €)
	1 200 00	1 200 00	1 100 00	In also de asserbatica Camita de ales tras
Documentation Frais colloques, conférences	1 300,00 700,00		1 100,00 500,00	Inclus documentation Service technique

	n. t. i	Réalisation	n. t. i	Ouglavies evaluations are blave surflections and the N
CHARGES	Budget 2020	au 31/12/20	Budget 2021	Quelques explications : en bleu explications relatives à la réalisation / en rouge explications relatives au budget
62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS	78 330,00	114 467,81	105 470,00	
Honoraires (Avocats, Commissaire aux cptes)	15 000,00	20 930,37	15 000,00	
Honoraires Bureau d'études	5 200,00	54 722,80	36 000,00	Honoraires PMM rampe mise à l'eau Doubs + BE Teleos étude Bonlieu et étude Lac de L'Abbaye / BE Téléos pêches lacs (33 770 € Subventionnés à 82,50 % ?) + prestation géomètre Fontaine Chambon (2000 €)
Honoraires Formations professionnelles	2 100,00		6 450,00	Formation pêches électriques (1100 €) + formation pathologies poissons (2100 €) + formation logiciel AutoCAD (1000 €) + attestation spécial passager (350 €) + mise à jour et formation SST (1000 €) + formation habilitation électrique (300 €) + permis bateau (600 €)
Participation Salons	3 000,00	2 988,80	1 000,00	To make it has make to the control of the control o
mpression documents (guides, cartes de visite et autres)	7 050,00	5 509,92	7 150,00	Déduction faite des guides facturés aux AAPPMA / Guide (7 300 € - 2 750 € facturés au AAPPMA) + SDDLP (2 400 €) + autres (200 €)
nsertion encarts publicitaires, publications Relations publiques, cadeaux divers Frais de transport	2 300,00 1 950,00 0,00			Progrès (1 x 1100) + Journal des Chasseurs (1 x 1200 €) Cadeaux dépositaires
Frais déplacements salariés	8 000,00	7 686,21	9 830,00	Inclus frais déplacement salons, formations Paris / Inclus frais déplacements formations (2600 €)
Indémnités Président	4 800,00	-	4 800,00	
Frais déplacements administrateurs Frais pêches étangs	6 000,00 700,00	1 219,35 436,99	4 000,00 400,00	
Frais pêches cours d'eau, lacs	2 500,00	244,43	2 000,00	Pêche Ain Chatillon ? (5 salariés FD extérieures) + frais pêche Jeurre et
Repas, Réceptions diverses	3 300,00		1 500,00	Lavancia (500 €)
Frais réunions CA, AG	2 500,00	1 839,20	500,00	
Autres frais de déplacement Président Repas compétiteurs concours de pêche	1 700,00 1 000,00	2 318,12	1 300,00 1 000,00	Péage Président, frais formation Président (hôtel + billets train)
rais postaux Fédération	1 600,00	1 283,82	1 400,00	
rais postaux Service technique	300,00	-	200,00	
éléphone Fédération (ligne fixe)	980,00	838,97	900,00	
iternet Fédération (abonnement et hébergemement site) éléphones portables Service technique	950,00 2 850,00	980,83 2 970,92	950,00 3 000,00	
bonnement Internet connectivité sondes T°	400,00	312,12	390,00	
rais bancaires	450,00	422,47	250,00	
otisations ARPBFC, URBRMC, CDT, OT, Syndicat	3 700,00	2 954,50	3 700,00	
33- IMPOTS ET TAXES	11 710,00	10 181,35	12 640,00	
axe sur les salaires Ordures ménagères Chalain	7 200,00 100,00	6 185,47 220,00	7 300,00	Dont 110 € pour 2019
ormation professionnelle	1 500,00	-	1 500,00	DOIL 110 € pour 2015
axes foncières Siège social	2 150,00	2 203,00	2 250,00	
axes foncières Etang Grand Bernardier	30,00	27,00	30,00	
axes foncières terrain Brenne	60,00	50,00	80,00	
axes foncières Ilay axes foncières Etang Seigneur	70,00 600,00	67,00	70,00 600,00	
Cartes grises véhicules	0,00			Pour achat 2 véhicules
54- CHARGES DU PERSONNEL	365 800,00	427 022,02	374 900,00	
Rémunération du personnel	265 100,00	312 112,11	276 400,00	Incluses Prime de départ de Mme Pommier + provision congés payés des salariés non pris au 31/12/2020 + provision Compte Epargne Temp ouvert par les salariés / 2 personnes pendant 3 mois sur le poste de comptabilité
Charges sociales Œuvres sociales	98 100,00	112 311,96 2 597,95	95 700,00 2 800,00	Incluses charges / provisions congés payés et Compte Epargne Temps
Eurico sociales	2 600,00	2 331,33	2 000,00	
5- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	52 400,00	40 912,68	103 350,00	
rais Congrès FNPF / ARP-BFC / URBRMC ubventions AAPPMA travaux piscicoles ou bâtiment	1 300,00 1 000,00		1 300,00 1 000,00	
ubventions AAPPMA repeuplement cours d'eau	35 000,00	-	33 000,00	
ubventions AAPPMA repeuplement étangs	1 600,00	1 600,00	1 600,00	
ubventions AAPPMA pêches réservoirs biologiques	800,00		800,00	
ubvention tenues gardes particuliers AAPPMA	700,00	130,00	700,00	
ubvention AAPPMA promotion pêche	5 500,00 3 500,00	915,00 600,00	5 500,00 3 500,00	
subventions APN ou prestations guides diplômés Autres subventions AAPPMA	1 000,00	-	1 000,00	
Subvention Association des Piégeurs du Jura	500,00		0,00	
Repeuplement lacs et étangs fédéraux	1 500,00	170,00		Mise en charge étang Seigneur
Subv. versées à d'autres structures pour participation à des travaux ou études	0,00	6 159,20	34 800,00	Syndicat d'llay: portique + Mairie de Thoirette travaux touristiques lac de Coiselet / Etude PNRHJ pollutions sédimentaires Bienne (4800 €) + Rampe de mise à l'eau Coiselet (15 000€) + Appel à projet eaubiodiversité Bienne (10 000 € pendant 3 ans) + Travaux de restauration Leue (5000 €)

CHARGES	Budget 2020	Réalisation au 31/12/20	Budget 2021	Quelques explications : en bleu explications relatives à la réalisation / en rouge explications relatives au budget
66- CHARGES FINANCIERES	2 100,00	2 075,92	2 100.00	Intérêts/emprunt
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES	<u>1 770,00</u>	<u>3 130,51</u>	2 000,00	
Dons	570,00	500,00	500,00	Jura Carp'fisching
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 200,00	2 612,63	1 500,00	Remboursement Réciprocité Présidents et Trésoriers AAPPMA + cartes Salariés + autres charges exceptionnelles
Valeur comptable éléments d'actifs cédés ou mis au rebut		17,88		
68- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	71 500,00	<u>61 550,70</u>	73 100,00	
TOTAL DES CHARGES	677 900,00	754 181,56	762 080,00	

Investissements budgétisés 2020	<u>Montant</u>	Réalisation		
Application Géopêche	1 254,00 €	1 253,40 €		
Extension + perfectionnement BDD Multifish	3 000,00 €	5 904,00 € (une	partie į	prise sur solde budget 2019)
Plateforme de réservation postes Grand Truge	1 728,00 €	1 728,00 € (Amo	ort. 1 ar	n)
Application réservation animations		696,00€		
Ordinateur portable Mehdi	2 300,00 €	2 379,00 €		
Panneaux étangs / banderoles salons pêche	1 000,00 €	732,00 €		
Smartphone	425,00 €	489,00 €		
Ordinateur portable Corinne		1 904,00 €		
Filets étangs	1 500,00 €			
Transpalette	950,00 €	472,80 €		
Défibrilateur	2 000,00 €	1 940,40 €		
Piézomètre	1 200,00 €		->	Subv. AE 50 %
Filets pêche	11 700,00 €	12 240,00 €	->	Subv. FNPF à percevoir : 5 000 €
Matériel étude "Lac de l'Abbaye" (sondes)		4 963,49 €	->	Subv. AE 50 %
Sondes achetées dans le cadre de l'Accord Cadre AE		1 990,34 €	->	Subv. AE 50 %
Sondes convention EDF (dans budget convention)		8 146,80 €		
Achat matériel pour les animations (float tube)		1 500,00 €		
2 Rampes de mise à l'eau Doubs	50 000,00 €		->	Subv. FNPF 15 000 €
Poste PMR Doubs	5 350,00 €		->	Subv. FNPF 3 500 €
Travaux étang Seigneur	13 000,00 €			
Investissements prévus sur 2020 =	95 407,00 € Total réalisé =	46 339,23 €		

Investissements 2021 à arbitrer par le CA Montant Amortissement 2021 à reporter au budget (calculer sur 6 mois) Matériel animations "environnement" : 2 barnums pour animations environnement 5-400,00 € 540,00 € Subv. FNPF 50 % Maquette cycle de l'eau pour animations environnement 8 000,00 € 800,00€ Subv. FNPF 50 % -> Maquettes poissons en résine 3 000,00 € 300,00€ -> Subv. FNPF 50 % 2 000,00 € 200,00€ Subv. FNPF 50 % Support et matériel IBGN Autres matériels : Smartphones (provision en cas de panne d'un matériel) 1 000,00 € 100,00€ 25 000,00 € 2 500,00 € 28 000,00 € 2 800,00 € Véhicule Chargé de développement Véhicule "service animations" (inclus flocage) Subv. FNPF : 10 000 € Etangs: travaux et matériel: 11 350,00 € 520,21€ Réfection digue 3 panneaux pour les étangs 3 000,00 € 300,00€ Subv. FNPF 50 % Parking étang Seigneur 11 400,00 € 285,00€ Travaux connexes étang Seigneur 4 000,00 € 100,00€ Travaux cours d'eau: Enveloppe "Travaux cours d'eau" 10 000,00 € 250,00 € Subv. FNPF + AE (75 %) -> 75 000,00 € 1 875,00 € Rampe de mise à l'eau Doubs (75 000 € ? 50 000 € ?) Subv. FNPF 15 000 € Poste PMR Doubs (si dossier porté par la FD) 9 573,00 € 239,33 € -> Subv. FNPF 3500 € + participation AAPPMA 3350,55 € Matériel études : Piézomètre 1 200,00 € 120,00€ Subv. AE 50 % Benne Eckman ? 725,00 € 72,50 € Pompe péristatique sur visseuse pour pélèvement ADN ? 1-000,00 € 100,00 €

Total prélèvement sur la trésorerie de la Fédération = 184 523,00 € 9 589,53 € => Amortissements à intégrer au budget

371/17/0 272 VENTE DE PRODUITS FINIS. DE MARCHANDISES. 36 450,00 27 864,76 41 300,00 13 000,00 14 000,00 14 000,00 15	PRODUITS	Budget 2020	Réalisation au	Budget 2021	Quelques explications : en bleu explications relatives à la réalisation / en rouge explications relatives au budget
1			31/12/20		, and a second process of the second process
22 200,00 30 547,18 227 150,00 22 400,00 22 400,00 24 400,00 24 400,00 24 400,00 24 400,00 24 400,00 24 400,00 24 400,00 24 400,00 24 400,00 24 400,00 24 200,00		36 450,00	28 719,26	41 300,00	
225 000.00 38 51.00 25 000.00 38 51.00 25 000.00 38 51.00 25 000.00 38 51.00 25 000.00 38 51.00 25 000.00 38 51.00 25 000.00 38 51.00 25 000.00 38 51.00 25 000.00 38 51.00 25 000.00 27 460.00	Prestatations de services (inventaires piscicoles)	35 600,00	27 864,76	41 300,00	Pour réalisation 2020 : voir détail plus bas/Pour 2021 : détail plus bas
25 000,00 38 851,00 20 000,00 73 460,00 20 000,00 20 000,00 37 460,00 20 000,00 20 000,00 38 851,00 40 000,00 20 000,00 38 851,00 40 000,00 20 000,00 38 851,00 40 000,00 20 000,00 38 851,00 40 000,00 38 851,00 40 000,00 38 851,00 40 000,00 38 851,00 40 000,00 38 851,00 40 000,00 38 851,00 40 000,00 38 851,00 40 000,00 38 851,00 40 000,00 38 851,00 40 000,00 38 851,00 40 000,00 38 851,00 40 000,00 38 851,00 40 000,00 38 851,00 40 000,00 38 851,00 40 000,00 38 851,00 40 000,00 38 851,00 40 000,00 38 851,00 40 000,00 30 0	Ventes poissons suite pêches étangs	850,00	854,50		
22 00,00	74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	226 000,00	305 547,18	297 150,00	
1 800,00 15 284,95 1 2 480,00 20 14 0,00 20 14	Subventions Agence Eau "accord-cadre"	25 000,00	38 851,00	40 000,00	
Subventions FNPF "études" 15 000,00 15 500,00 15 000	Subventions Agence Eau "études"	22 000,00	73 466,00	42 400,00	Etude "Leue" / étude "Ilay" / Voir détail en bas de page
Subventions FNPF "études" 9 700,00 21 140,00 19 000,00 PonCe, Futude Tue l'Abbaye, "Pollutions Binner," Suivi température Air," Ageul a pagie deux budient de Binner." Suivi température Air," Ageul a pagie deux budient de Binner." Suivi température Air," Ageul a pagie deux budient de Binner." Suivi température Air," Ageul a pagie deux budient de Binner." Suivi température Air," Ageul a pagie deux budient de Binner." Suivi température Air," Ageul a pagie deux budient de Binner." Suivi température Air," Ageul a pagie deux budient de Binner." Suivi température Air," Ageul a pagie deux budient de Binner." Suivi température Air," Ageul a pagie deux budient de Binner." Suivi température Air," Ageul a pagie deux budient de Binner." Suivi température Air," Ageul a pagie deux budient de Binner." Suivi température Air," Ageul a pagie deux budient de Binner." Suivi température Air," Ageul a pagie deux budient de Binner." Suivi température Air," Ageul a pagie deux budient de Binner." Suivi température Air," Ageul a pagie deux budient de Binner." Suivi température Air," Ageul a pagie deux budient de Binner." Suivi température Air," Ageul a pagie deux budient de Binner." Suivi température Air," Ageul a pagie deux budient de Binner." Suivi température Air, "Ageul a pagie deux budient de Binner." Suivi température Air," Ageul a pagie deux budient de Binner." Suivi température Air Augul Aug	Subventions CD39 et Région BFC "études"	1 800,00	15 284,95	12 480,00	Solde étude llay / Voir détail en bas de page
25 200,00 5 253,20 10 200,00 200,00 200,	Subventions FNPF "études"	9 700,00	21 140,00	19 000,00	
Subventions autres structures Subventions autres structures Subvention FNPF" postes techniques & poste comptable" Subvention FNPF" predevances hydroelectriques" Subvention FNPF "redevances hydroelectriques" Subvention FNPF "redevances hydroelectriques" Subvention FNPF "redovances hydroelectriques "100,000 hydroelectriques" Subvention FNPF "redovances hydroelectriques" Subvention FNPF "redovances hydroelectriques "150,000 hydroelectriques" Subvention FNPF "redovances hydroelectriques" Subvention FNPF "redovances hydroelectriques "150,000 hydroelectriques" Subvention FNPF "redovances hydroelectriques "150,000 hydroelectriques" Subvention FNPF "redovances hydroelectriques "150,000 hydroelectriques hyd	Convention EDF/FD	15 000,00	5 853,20	10 000,00	
Subventions autres structures Subventions autres structures Subvention FNPF" postes techniques & poste comptable" Subvention FNPF" predevances hydroelectriques" Subvention FNPF "redevances hydroelectriques" Subvention FNPF "redevances hydroelectriques" Subvention FNPF "redovances hydroelectriques "100,000 hydroelectriques" Subvention FNPF "redovances hydroelectriques" Subvention FNPF "redovances hydroelectriques "150,000 hydroelectriques" Subvention FNPF "redovances hydroelectriques" Subvention FNPF "redovances hydroelectriques "150,000 hydroelectriques" Subvention FNPF "redovances hydroelectriques "150,000 hydroelectriques" Subvention FNPF "redovances hydroelectriques "150,000 hydroelectriques hyd	Subventions ARPBFC promotion pêche	4 000.00	1 500.00	4 000.00	
Subv. PribP "potts techniques & poste comptable" 132 000,00 5 000,000 130 000,000 5 000,000 5 000,000 5 000,000 1 000,000 5 000,000 1 000,000	Subventions autres structures	,,,,,,,	222,00	· ·	Echantillonnage Jeurre et Lavancia (25300 x 80 % PNRHJ)
Subvention FNPF "poste SDDLP" 5 000,00 1 000,00		132 000,00	132 000,00		
Subvention FNPF "redevances hydroelectriques" 50,000 1 200,00 1 200,00 6 630,00 Acquisition matériel (1030 €) +PGP (5 000 €) 1 200,00 6 630,00 Acquisition matériel (1030 €) +PGP (5 000 €) 1 200,00 6 630,00 Acquisition matériel (1030 €) +PGP (5 000 €) 1 200,00 6 630,00 Acquisition matériel (1030 €) +PGP (5 000 €) 1 200,00 6 630,00 Acquisition matériel (1030 €) +PGP (5 000 €) 1 25,004,00 6 630,00 Acquisition matériel (1030 €) +PGP (5 000 €) 1 200,00 Acquisition matériel (1030	Subvention FNPF "poste SDDLP"	-			
250,000 1 200,00 6 030,00 Acquisition matériel (1030 €) + PGP (5 000 €)	Subvention FNPF "redevances hydroélectriques"	-	-	11 000,00	
75. AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE Cotisations fédérales cartes "personne majeure" Cotisations fédérales cartes "découverte femme" Cotisations fédérales cartes "découverte *12 ans" 8 950.00 10 306,80 10 38 € 70.01 12 480,00 138 € 70.01 5 188 € 70 201 stoit 188 € 6.00€ 12 480,00 138 € 70.01 5 188 € 70 201 stoit 188 5 4.00€ 12 500,00 13 800,00 15 183,10 12 12 160,00 14 8 50,00 15 48 € 70 201 stoit 188 5 20 € 10 300,00 15 137,10 10 25 000,00 10 25 103,710 10 25 000,00 10 25 103,710 10 25 000,00 10 25 103,710 10 25 000,00	Subventions FNPF "actions"	-	· ·	1	Acquisition matériel (1030 €) + PGP (5 000 €)
152 500,00					
Cotisations fédérales cartes "découverte femme" Cotisations fédérales cartes "pérsonne mineure" Cotisations fédérales cartes "personne mineure" Réciprocités fédérales cartes "gers. majeure" Réciprocités fédérales cartes "découverte femme" Réciprocités fédérales cartes "découverte femme" Réciprocités fédérales cartes "personne mineure" Sould 130 182,50 3 800,00 3 800,00 3 800,00 3 800,00 3 800,00 3 800,00 3 800,00 3 800,00 3 800,00 3 800,00 3 800,00 3 800,00 3 800,00 2 9 \$60,00 2 0 \$75,00 2 15 140,00 2 \$25 000,00 2 \$25 137,10 2 \$25 000,00 2 \$25 137,10 2 \$25 000,00 2 \$25 137,10 2 \$25 000,00 2 \$25 137,10 2 \$25 000,00 2 \$25 137,10 2 \$25 000,00 2 \$25 137,10 2 \$25 000,00 2 \$25 137,10 2 \$25 000,00 2 \$25 000,00 2 \$25 137,10 2 \$25 000,00 2 \$25 137,10 2 \$25 000,00 2 \$25 000,00 2 \$25 137,10 2 \$25 000,00 2 \$25		-	-		5% 2024 17700 - 40.00 C
Cotisations fédérales cartes "personne mineure" Cotisations fédérales cartes "découverte - 12 ans" Réciprocités fédérales cartes "découverte femme" Réciprocités fédérales cartes "découverte femme" Réciprocités fédérales cartes "personne mineure" Cotisations fédérales cartes "purnalières" 17 200,00 15 140,00 15 140,00 15 140,00 15 140,00 15 150,00 17 25,00 10 0,00 15 150,00 15 25 137,10 200,00 15 150,00 15 25 137,10 200,00 15 150,00 15 25 137,10 200,00 15 150,00 15 25 137,10 200,00 15 200,	' '	-	-		
2 250,00 2 482,00 2 280,00 2 280,00 2 280,00 3 800,00		-		,	
Réciprocités fédérales cartes "pers. majeure" Réciprocités fédérales cartes "découverte femme" Réciprocités fédérales cartes "découverte femme" Réciprocités fédérales cartes "hebdomadaires" 17 200,00 15 140,00 25 137,10 20 00,00 20 15 1435 × 10€ 25 000,00 20 15 1435 × 10€ 25 000,00 20 15 1435 × 10€ 25 000,00 20 15 1435 × 10€ 25 000,00 20 15 1435 × 10€ 25 000,00 20 15 1435 × 10€ 25 000,00 20 15 1435 × 10€ 25 000,00 20 15 1435 × 10€ 25 000,00 20 15 1435 × 10€ 25 000,00 20 15 1435 × 10€ 25 000,00 20 15 00,00 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 2	·	-			
Réciprocités fédérales cartes "découverte femme" Réciprocités fédérales cartes "personne mineure" Cotisations fédérales cartes "personne mineure" Cotisations fédérales cartes "journalières" Cotisations fédérales cartes "journalières "journalières "journalières "journalières "journaliè		-	-	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
Réciprocités fédérales cartes "personne mineure" 8 500,00 9 560,00 17 200,00 15 140,00 2% en 2021 soit 468 x 20 € Cotisations fédérales cartes "lebdomadaires" 25 000,00 25 137,10 25 000,00 25 000,00 25 137,10 25 000,00 15 000,00 15 000,00 15 000,00 15 000,00 15 000,00 1000,00 1000,00 1000,00 1000,00 1000,00 1000,00 1000,00 1000,00 1000,00 1000,00 1000,00 1000,00 1000,00 1000,00 1000,00 1000,00	1	-	-		
Cotisations fédérales cartes "hebdomadaires" Cotisations fédérales cartes "journalières" Cotisations fédérales cartes "journalières" 2 000,00 2 5 137,10 2 5 000,00 2 5 137,00 2 5 100,00 2 5 100,00 2 5 100,00 2 5 100,00 2 5 100,00 2 5 100,00 2 1 2 000,00 3 000,00 3 00	1	-	,		
Cotisations fédérales cartes "journalières" 25 000,00 25 137,10 25 000,00 Stagnation en 2021 soit 6105 x 4,10 € Options "pêche en barque lacs fédéraux" 100,00 75,00 100,00 1500,00 1500,00 1500,00 Options "pêche de nuit étang Grand Truge" 1 500,00 1 290,00 200,00 0,00 200,00 1 500,00 Transactions et dommages et intérêts PV Loi /Eau 0,00 30 000,00 0,00 0,00 0,00 1 2 300,00 Procédures bassin Bienne: somme qui sera réinvestie dans l'étude menée par le PNRH i sur la Bienne Animations pêche / Sensibilisation à l'environnement Pêches électriques avant travaux 5 000,00 17 728,00 5 000,00 1 2 300,00 Procédures bassin Bienne: somme qui sera réinvestie dans l'étude menée par le PNRH i sur la Bienne Pancartes AAPPMA 5 000,00 17 728,00 5 000,00 950,00 1 000,00 950,00 72- PRODUITS FINANCIERS 17 200,00 13 445,86 5 500,00 20 580,00 3 580,00 Quote-part des subv. d'investissement virée au résultat de l'exercice 17 200,00 13 858,20 17 000,00 3 700,00 3 700,00 OCAPIAT + ARBFC - remboursement	l ·	-	•	9 360,00	-5% en 2021 soit 408 x 20 €
Options "pêche en barque lacs fédéraux" Options "pêche journée étangs" Options "pêche de nuit étang Grand Truge" Transactions et dommages et intérêts PV Loi Pêche Transactions et dommages et intérêts PV Loi Pêche Transactions et dommages et intérêts PV Loi Péche Transactions et dommages et intér		-	-		
10,00	1	-		,	
Options "pêche de nuit étang Grand Truge" Transactions et dommages et intérêts PV Loi Pêche Transactions et dommages et intérêts PV Loi Pêche Transactions et dommages et intérêts PV Loi /Eau Animations pêche / Sensibilisation à l'environnement Pêches électriques avant travaux Inscriptions concours de pêche Pancartes AAPPMA 76- PRODUITS FINANCIERS 77- PRODUITS EXCEPTIONNELS Autres produits exceptionnels Produits des cessions d'élèments d'actif Quote-part des subv. d'investissement virée au résultat de l'exercice 79- TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION Sponsors guide OCAPIAT + ARBFC - remboursement formation Remboursement FNPF déplacements Remboursement sasurance réparations véhicules Déficit budgétaire 1 500,00 1 200,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,	1 ' '	-	-	· ·	stagnation and 2021 soft 105 options in 2000 activity options journed
Transactions et dommages et intérêts PV Loi Pêche Transactions et dommages et intérêts PV Loi /Eau Animations pêche / Sensibilisation à l'environnement Pêches électriques avant travaux Inscriptions concours de pêche Pancartes AAPPMA 76- PRODUITS FINANCIERS 77- PRODUITS EXCEPTIONNELS Autres produits exceptionnels Quote-part des subv. d'investissement virée au résultat de l'exercice 79- TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION Sponsors guide OCAPIAT + ARBFC - remboursement formation Remboursement FNPF déplacements Remboursement Enter des subractions de l'enverage au résultat des cessions véhicules Déficit budgétaire 200,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00		-	· ·	1	
Transactions et dommages et intérêts PV Loi / Eau Animations pêche / Sensibilisation à l'environnement Pêches électriques avant travaux Inscriptions concours de pêche Pancartes AAPPMA 76- PRODUITS FINANCIERS 77- PRODUITS EXCEPTIONNELS Autres produits exceptionnels Produits des cessions d'élèments d'actif Quote-part des subv. d'investissement virée au résultat de l'exercice 79- TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION Sponsors guide OCAPIAT + ARBFC - remboursement formation Remboursement FNPF déplacements Remboursement assurance réparations véhicules Déficit budgétaire 70,00 30 000,00 4 865,00 17 728,00 10 500,00 1 1000,00 5 500,00 1 1000,00 1 1000,0	1 ' '	-	-	1	
Animations pêche / Sensibilisation à l'environnement Pêches électriques avant travaux Inscriptions concours de pêche Pancartes AAPPMA 76- PRODUITS FINANCIERS 77- PRODUITS EXCEPTIONNELS Autres produits exceptionnels Produits des cessions d'élèments d'actif Quote-part des subv. d'investissement virée au résultat de l'exercice 79- TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION Sponsors guide OCAPIAT + ARBFC - remboursement formation Remboursement FNPF déplacements Remboursement assurance réparations véhicules Déficit budgétaire 4 865,00 5 000,00 17 728,00 5 000,00 1 000,00 5 508,44 950,00 1 4 045,86 5 500,00 1 2 300,00 1 000,00 1 1 000,00 1 0	Transactions et dommages et intérêts PV Loi /Eau	-			
1 000,00	Animations pêche / Sensibilisation à l'environnement		4 865,00	12 300,00	
Pancartes AAPPMA 550,00 508,44 950,00 76- PRODUITS FINANCIERS 5 500,00 5 298,46 5 500,00 5 298,46 5 500,00 77- PRODUITS EXCEPTIONNELS Autres produits exceptionnels Produits des cessions d'élèments d'actif Quote-part des subv. d'investissement virée au résultat de l'exercice 17 200,00 13 858,20 17 000,00 17 000,00 7 100,00 Sponsors guide OCAPIAT + ARBFC - remboursement formation Remboursement FNPF déplacements Remboursement saurance réparations véhicules Déficit budgétaire 24 400,00 29 580,00 20 580,00 17 000,00 7 100,00 3 700,00 3 4 060,00 3 4 060,00 29 580,00	Pêches électriques avant travaux	5 000,00	17 728,00	5 000,00	
76- PRODUITS FINANCIERS 5 500,00 5 298,46 5 500,00 77- PRODUITS EXCEPTIONNELS 17 200,00 14 445,86 20 580,00 Autres produits exceptionnels 587,66 3 580,00 Produits des cessions d'élèments d'actif 3 580,00 Quote-part des subv. d'investissement virée au résultat de l'exercice 17 200,00 13 858,20 17 000,00 79- TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION 6 200,00 4 060,00 7 100,00 Sponsors guide 4 700,00 4 060,00 3 700,00 OCAPIAT + ARBFC - remboursement formation 1 500,00 3 400,00 Remboursement FNPF déplacements Remboursement assurance réparations véhicules 24 400,00 29 580,00	Inscriptions concours de pêche	1 000,00		1 000,00	
77- PRODUITS EXCEPTIONNELS Autres produits exceptionnels Produits des cessions d'élèments d'actif Quote-part des subv. d'investissement virée au résultat de l'exercice 79- TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION Sponsors guide OCAPIAT + ARBFC - remboursement formation Remboursement FNPF déplacements Remboursement assurance réparations véhicules 17 200,00 14 445,86 587,66 3 580,00 17 000,00 14 060,00 7 100,00 4 060,00 3 700,00 3 400,00 3 400,00 29 580,00	Pancartes AAPPMA	550,00	508,44	950,00	
Autres produits exceptionnels Produits des cessions d'élèments d'actif Quote-part des subv. d'investissement virée au résultat de l'exercice 17 200,00 13 858,20 17 000,00 79- TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION Sponsors guide 4 700,00 4 060,00 3 700,00 OCAPIAT + ARBFC - remboursement formation Remboursement FNPF déplacements Remboursement assurance réparations véhicules Déficit budgétaire 24 400,00 29 580,00	76- PRODUITS FINANCIERS	5 500,00	5 298,46	5 500,00	
Produits des cessions d'élèments d'actif Quote-part des subv. d'investissement virée au résultat de l'exercice 17 200,00 13 858,20 17 000,00 17 100,00 18 858,20 17 000,00 18 858,20 17 000,00 18 858,20 17 000,00 18 858,20 17 000,00 19 1	77- PRODUITS EXCEPTIONNELS	17 200,00	14 445,86	20 580,00	
Quote-part des subv. d'investissement virée au résultat de l'exercice 17 200,00 13 858,20 17 000,00 17 100,00 18 858,20 19 10,000 20 10,000 20 10,	Autres produits exceptionnels		587,66		
résultat de l'exercice 17 200,00 13 858,20 17 000,00 79- TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION 6 200,00 4 060,00 7 100,00 Sponsors guide 4 700,00 4 060,00 3 700,00 OCAPIAT + ARBFC - remboursement formation 1 500,00 3 400,00 Remboursement FNPF déplacements 24 400,00 29 580,00	Produits des cessions d'élèments d'actif			3 580,00	
Sponsors guide 4 700,00 4 060,00 3 700,00 OCAPIAT + ARBFC - remboursement formation Remboursement FNPF déplacements Remboursement assurance réparations véhicules Déficit budgétaire 24 400,00 29 580,00	Quote-part des subv. d'investissement virée au résultat de l'exercice	17 200,00	13 858,20	17 000,00	
Sponsors guide 4 700,00 4 060,00 3 700,00 OCAPIAT + ARBFC - remboursement formation Remboursement FNPF déplacements Remboursement assurance réparations véhicules Déficit budgétaire 24 400,00 29 580,00	79- TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION	6 200.00	4 060.00	7 100.00	
OCAPIAT + ARBFC - remboursement formation Remboursement FNPF déplacements Remboursement assurance réparations véhicules Déficit budgétaire 24 400,00 29 580,00	Sponsors guide		*		
Remboursement FNPF déplacements Remboursement assurance réparations véhicules Déficit budgétaire 24 400,00 29 580,00	OCAPIAT + ARBFC - remboursement formation	-	. 230,00		
Remboursement assurance réparations véhicules Déficit budgétaire 24 400,00 29 580,00	Remboursement FNPF déplacements	_ 300,00		2 .00,00	
	Remboursement assurance réparations véhicules				
TOTAL DES PRODUITS 677 900,00 770 472,40 762 080,00	<u>Déficit budgétaire</u>	24 400,00		29 580,00	
	TOTAL DES PRODUITS	677 900,00	770 472,40	762 080,00	

Détail poste "prestations" réalisées en 2020

Invent.pisc. Ruis. de Fraisans pour Syndicat M. S&D	1 850,00 €
Suivi piscicole et bathymétrie gravière de Desnes	10 830,00 €
Analyse sédiments cours d'eau Commenailles	901,98€
Etat initial avant travaux Vallière (ECLA)	5 724,00 €
Suivi thermie Suran (2017 et 2018)	4 147,78 €
Rapport Natura2000 Piézométrie Brenet&Vogna (2019)	3 208,00 €
Rapport Natura2000 Piézométrie Brenet&Vogna (2020)	1 203,00 €
Total prestations =	27 864,76 €

Détail poste "prestations" réalisées en 2021	
Suivi qualité d'eau avec sonde du lac de l'Abbaye - prestation pour	
le Syndicat des Eaux du Grandvaux (devis de 2020 - reste à	10 000 €
effectuer le traitement des données et rédaction rapport en 2021)	
Suivi automatique thermie/oxygène sur une colonne du lac de	
l'Abbaye - prestation pour le Syndicat des Eaux du Grandvaux (devis	4 000 €
de 2020 - reste le traitement des données et rédaction rapport)	
Pose piézométres et suivi - Marais de Brenay et Vogna - prestation	
pour Site Natura 2000 Cne d'Arinthod (dossier 2020 - reste le	1 880 €
traitement des données en 2021)	
Pose piézométres et suivi - Marais de Brenay et Vogna (année 2021	
: relève sondes + traitement des données)	5 000 €
Inventaires piscicoles du Nanchez et du Trémontagne (prestation	
pour le PNRHJ)	2 360 €
Echantillonnage piscicole par ADN environnemental - Morte	
d'Hotelans (près de Petit Noir) - prestation pour le Syndicat Mixte	975 €
Doubs-Loue	
Suivi automatique thermie/oxygène sur une colonne du lac de	2 740 6
l'Abbaye (suivi année 2021)	3 710 €
Inventaire faunistique et floristique Communauté de Cnes Arbois	
Poligny Salins (12 j. x 300 €)	3 600 €
Suivi écologique Orain et Glantine - prestation pour le Syndicat	
Doubs et Loue	9 800 €
Ruisseau de Fontaine Chambon ?	
Etude Bief d'Ainson ?	
Suivi piscicole et levées bathymétrie gravières de Desnes ?	
Total prestations 2021 =	41 325 €

(consiste à prélever de l'eau, la faire analyser pour savoir les espèces présentes dans le cours d'eau)

Détail poste "études" et "travaux" réalisées en 2021		AE	FNPF	CD39	PNRHJ
Diagnostic piscicole lac de l'Abbaye (Etude 2020 - travail interne)		8 600 €	2 000 €		
Etude APD du Hérisson et de la zone humide associée du lac de Bonlieu		1 500 €	300€	900 €	
Echantillonnage Jeurre et Lavancia (25300 x 80 %) (dossier 2021)					20 240 €
Inventaire lacs des Mortes et Bellefontaine (dossier prévisionnel pour 2021)		32 334 €	10 821 €	9 700 €	
Réseau suivi à distance de la température de l'Ain (dossier 2018)			2 200 €	1 880 €	
Appel à projet eau-biodiversité Bienne (dossier 2020 finalisé en 2023 - subv. 11 122 € provisionnée 1/3 par an)			3 700 €		
то	TAUX =	42 434 €	19 021 €	12 480 €	20 240 €

Subventions FNPF "Actions"	
Achat 2 comptoirs	350,00 €
Achat 2 aquariums	70,00 €
Achat malettes pédagogiques et loupes binoculaire	610,00€
TOTAL =	1 030,00 €

		Quote part à
Subventions / investissements à recevoir en 2021 :		réintégrer au
		budget
Achat barnums	2 700,00 €	270,00 €
Maquette cycle eau	4 000,00 €	400,00€
Maquette poissons en résine	1 500,00 €	150,00€
Support et matériel IBGN	1 000,00 €	100,00€
Achat véhicule "animations"	10 000,00 €	1 000,00 €
3 Panneaux étangs	1 500,00 €	150,00 €
Travaux cours d'eau	5 000,00 €	125,00 €
1 Rampes de mise à l'eau Doubs	15 000,00 €	375,00 €
Poste PMR Doubs (FNPF 3500 € + AAPPMA 3350,55 €)	6 850,55 €	171,26 €
Piézomètre	600,00€	60,00 €
Subvention A.E. zones humides étang Seigneur	40 000,00 €	non amortissable
Montant crédité en trésorerie =	88 150,55 €	2 801,26 €

=> Quote part des subv. à virer au résultat de l'exercice